

LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DU CONGO
DE LA COLONISATION A 1976

par

Alain AUGER

Docteur en géographie

Maître de recherches

à l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer

(Centre de Brazzaville)

Texte destiné à :

"Africa : a geographical perspective on the problems of development"

East African literature bureau

Nairobi

Fonds Documentaire IRD



010021926

Brazzaville, mai 1976

Fonds Documentaire IRD

Cote : B * 21926 Ex : Unique

672

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 351: QUANTUM MECHANICS

PROBLEM SET 10: ANGULAR MOMENTUM

Due: Friday, November 12, 2010

1. (10 points) Consider a particle in a state

$\psi = \frac{1}{\sqrt{2}}(\psi_{100} + \psi_{200})$

where ψ_{nlm} are the hydrogen atom wavefunctions.

Find

INTRODUCTION

* *

*

Avec 1,1 % de la superficie et 0,3 % de la population du continent africain et des archipels qui l'entourent, le Congo occupe une place modeste en Afrique. Son territoire, physiquement hétérogène, abrite des populations qui, pour être bantou, n'ont cependant aucune langue commune autre que le français, hérité de l'ancien tuteur colonial. Comme la plupart des pays d'Afrique, il résulte de la balkanisation qui a suivi l'éclatement des anciens ensembles politico-administratifs mis en place par la colonisation européenne.

Subissant des climats hostiles aux sociétés non-techniciennes, peu favorisé par les conditions naturelles, n'ayant pu nourrir les fortes concentrations humaines nécessaires à l'essor des grandes civilisations, le Congo n'a jamais connu les brillantes sociétés des pays du bas-Nil, de l'Afrique du nord ou de la zone soudanienne. Hormis la frange côtière en contact avec les navigateurs portugais dès 1482, l'ensemble du Congo est resté jusqu'à la fin du siècle dernier en dehors des grands courants de civilisation qui ont fait l'histoire du monde.

Colonisé par la France seulement à partir de 1880, le Congo allait devenir au début de ce siècle la position-clé de l'Afrique équatoriale française dont il abritait la capitale. Il fut de ce fait moins négligé que les territoires de l'intérieur. Cependant les diverses politiques de mise en valeur eurent en commun le manque de continuité, de capitaux et de techniciens. Son importance économique se réduisait alors à sa fonction de transit. Les voies terrestres (piste des caravanes puis chemin de fer) qui reliaient la côte atlantique au complexe navigable de la cuvette congolaise étaient rendues nécessaires par l'impraticabilité du cours inférieur du fleuve Congo. Il fallut attendre la deuxième guerre mondiale pour que le Congo connaisse un essor économique qui allait faire de lui en 1960, lors de son accession à la souveraineté, le pays le mieux équipé, le plus urbanisé et le plus scolarisé de l'ancienne Afrique équatoriale française.

Après l'intermède néo-colonial des trois premières années d'indépendance, le Congo s'est engagé politiquement vers le socialisme sans que l'économie suive la même orientation dans son intégralité. Un secteur économique étatique réalisé par nationalisations et créations, mal géré et ruineux pour les finances publiques pèse encore de peu de poids à côté du secteur privé, le seul rentable parce

que bien géré et encore contrôlé par les capitaux étrangers. Avec les nouvelles et importantes ressources procurées par l'exploitation du pétrole, le gouvernement a défini un plan triennal qui doit accentuer la socialisation de l'économie. L'analyse des conditions naturelles, de l'héritage colonial et de la situation actuelle est nécessaire pour essayer de trouver une réponse à la question : "L'économie congolaise peut-elle décoller et si oui, à quelles conditions ?"

LE CADRE PHYSIQUE

* *

*

Avec 346 000 km², le Congo se place au 26^{ème} rang par la superficie parmi les 53 pays qui se partagent le continent africain et les archipels voisins. A partir d'une étroite façade de 160 km sur l'océan atlantique, le territoire congolais constitue une masse continentale qui s'épanouit au fur et à mesure qu'elle s'enfonce en direction du nord-est sur plus de 1 100 km pour atteindre le fleuve Congo et son affluent l'Oubangui. De ce fait, la majeure partie du pays appartient au bassin de ce fleuve, séparé des côtes atlantiques par une zone de hauteurs qui font obstacle aux communications fluviales et terrestres.

Cet ensemble est limité par des frontières arbitraires matérialisées le plus souvent par fleuves, rivières (dont le Congo et l'Oubangui) et côte atlantique, enfin par des interfluves. Aucune région naturelle ne lui est propre. Toutes celles qui composent le territoire se retrouvent également chez les voisins. A part le Kouilou-Niari dont le bassin se trouve entièrement en territoire congolais, tous les autres fleuves n'y coulent que partiellement. Le Congo ne le traverse que dans son cours moyen pour trouver son exutoire au Zaïre. La Nyanga, l'Ogooué et ses affluents (N'Gounié et Ivindo) d'une part et le Tchiloango d'autre part y naissent, mais coulent ensuite respectivement au Gabon et au Cabinda.

LE RELIEF.

Du SW au NE se rencontre une succession de régions naturelles d'importance inégale (figures 1 et 2).

Le bassin sédimentaire côtier est une étroite bande de 20 à 60 km de collines douces et de plateaux s'étageant de 90 à 120 m constitués de grès argileux, sables et argiles (ère tertiaire) et profondément entaillés par de larges vallées marécageuses recouvertes d'alluvions (ère quaternaire).

Le Mayombe est une chaîne de plis quartzo-schisteux (précambrien moyen et supérieur) de type appalachien, orientés SE-NW, où s'insèrent quelques petits massifs granitiques (précambrien inférieur). Bien que peu élevé, dépassant rarement 800 m et culminant à 930 m au mont Fougouti, et peu large - de 30 à 60 km -, il constitue un puissant obstacle à la pénétration vers l'intérieur. Un seul fleuve le traverse de part en part, le Kouilou-Niari, mais par des gorges et selon un parcours semé de rapides.

Le synclinorium Niari-Nyanga constitue une vaste dépression intérieure de 60 km de large qui s'étire sur 325 km du Zaïre au Gabon et qui se poursuit dans ce pays. Elle se prolonge vers l'E par la "vallée du Niari" stricto sensu. C'est un domaine de plaines schisto-calcaires (précambrien supérieur) aux sols relativement riches, drainées par le Niari et ses affluents, et de faible altitude (120 à 225 m). Il est dominé à l'W par une série de chaînons schisto-gréseux (précambrien supérieur) parallèles au Mayombe et presque aussi élevés (de 400 à 670 m). A l'E, deux plateaux encadrent la "vallée du Niari" : sur la rive gauche, la partie occidentale du plateau des cataractes schisto-gréseux (précambrien supérieur) qui surplombe la vallée par un escarpement de 400 m et culmine à 845 m sur la rive droite, le plateau de Mouyondzi schisto-calcaire (précambrien supérieur) dépassant rarement 500 m et atteignant 626 m.

Le massif du Chaillu dont la partie la plus importante se situe au Gabon, est un complexe granitique à enclaves métamorphiques (précambrien supérieur) aux formes lourdes qui occupe plus de 30 000 km² au Congo. D'altitude moyenne (de 500 à 800 m), il s'élève jusqu'à 845 m dans sa partie congolaise. Au S et à l'W, s'est creusée une dépression périphérique dominée par une cuesta gréseuse au contact des terrains sédimentaires : calcaires marneux, argilites, grès et tilite, (précambrien supérieur).

La partie orientale du plateau des cataractes, entre Mindouli et Brazzaville constitue une zone de transition entre les pays du Niari et le bassin du fleuve Congo. Ce plateau schisto-gréseux a été morcelé en collines lourdes souvent recouvertes de formations sableuses (tertiaire) et attaquées en "lavakas" ou en cirques à fonds plats quand le sable est abondant, Ces reliefs dominent le Congo de 80 à 100 m et les affluents de rive droite ne peuvent le rejoindre que par une série de chutes et de cataractes.

Les plateaux batéké et leurs abords constituent par leur étendue, leur relief et leur nature, une très forte individualité au centre du Congo. Cinq plateaux inégaux de 600 à 860 m d'altitude recouverts de formations sableuses (tertiaire) sont séparés par des vallées profondes de 300 m et plus où apparaissent des grès tendres (secondaire) sur lesquels coulent le Congo et ses affluents (Léfini, N'Kéni, Alima). Le Congo s'est frayé un passage en s'encaissant dans ces plateaux, que l'on retrouve sur l'autre rive au Zaïre, par une vallée

étroite (de 1,5 à 3 km) sur 200 km de M'Pouya au Stanley-Pool où il s'étale sur 30 km de part et d'autre de l'île M'Bamou. Les hautes collines du rebord S forment un véritable château d'eau : Ogooué, Niari, Djoué, Léfini et Alima y prennent leur source. Le rebord N est moins élevé et de formes douces.

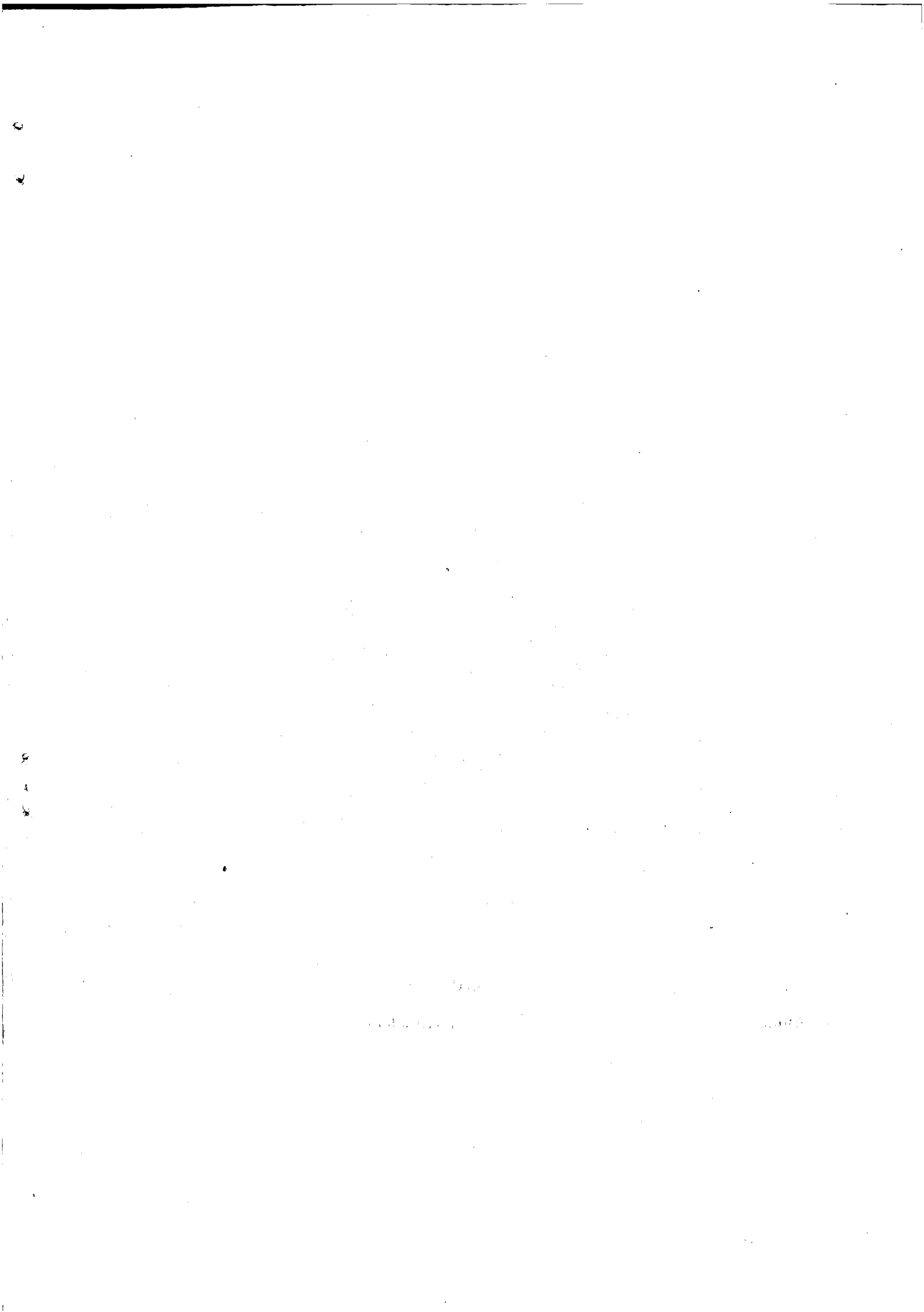
La cuvette congolaise étale ses alluvions fluvio-lacustres (quaternaire) sur 150 000 km². L'altitude y varie de 280 m à M'Pouya à 380 m au pied des collines du pourtour. La majeure partie est constituée de marécages et de zones inondables temporairement. Les affluents du Congo s'y étendent largement avec de nombreux méandres et convergent tous sur moins de 100 km entre Mossaka et la N'Kéni (Likouala aux herbes, Sangha, Likouala, Alima et N'Kéni). Les principaux cours d'eau sont bordés de bourrelets de berges, seules terres toujours exondées. Au nord, un croissant de collines gréseuses (secondaire et tertiaire) constitue un relief d'interfluve entre les bassins de l'Oubangui et de la Sangha.

La Sangha occidentale présente deux types de reliefs de part et d'autre d'une ligne Kellé-Souanké. A l'W, les bassins supérieurs de l'Ivindo et de la Likouala ont déblayé les terrains granitiques (précambrien inférieur) d'altitude moyenne (400-600 m) d'où émergent des pitons de quartzites ferrugineux, dont le mont Namemba dépassant 1 000 m (point culminant du Congo). A l'E de cette même ligne, des terrains schisto-quartzitiques dominent sur 200 km par une cuesta de 300 m la zone granitique précédente et sont constitués d'une série de plis NNE-SSW soulignés par le réseau hydrographique.

The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the work done during the year. It also mentions the various projects and the results achieved.

The second part of the report deals with the financial situation of the organization. It mentions the income and expenditure for the year and the balance sheet. It also mentions the various projects and the results achieved.

The third part of the report deals with the administrative and personnel matters. It mentions the various projects and the results achieved. It also mentions the various projects and the results achieved.



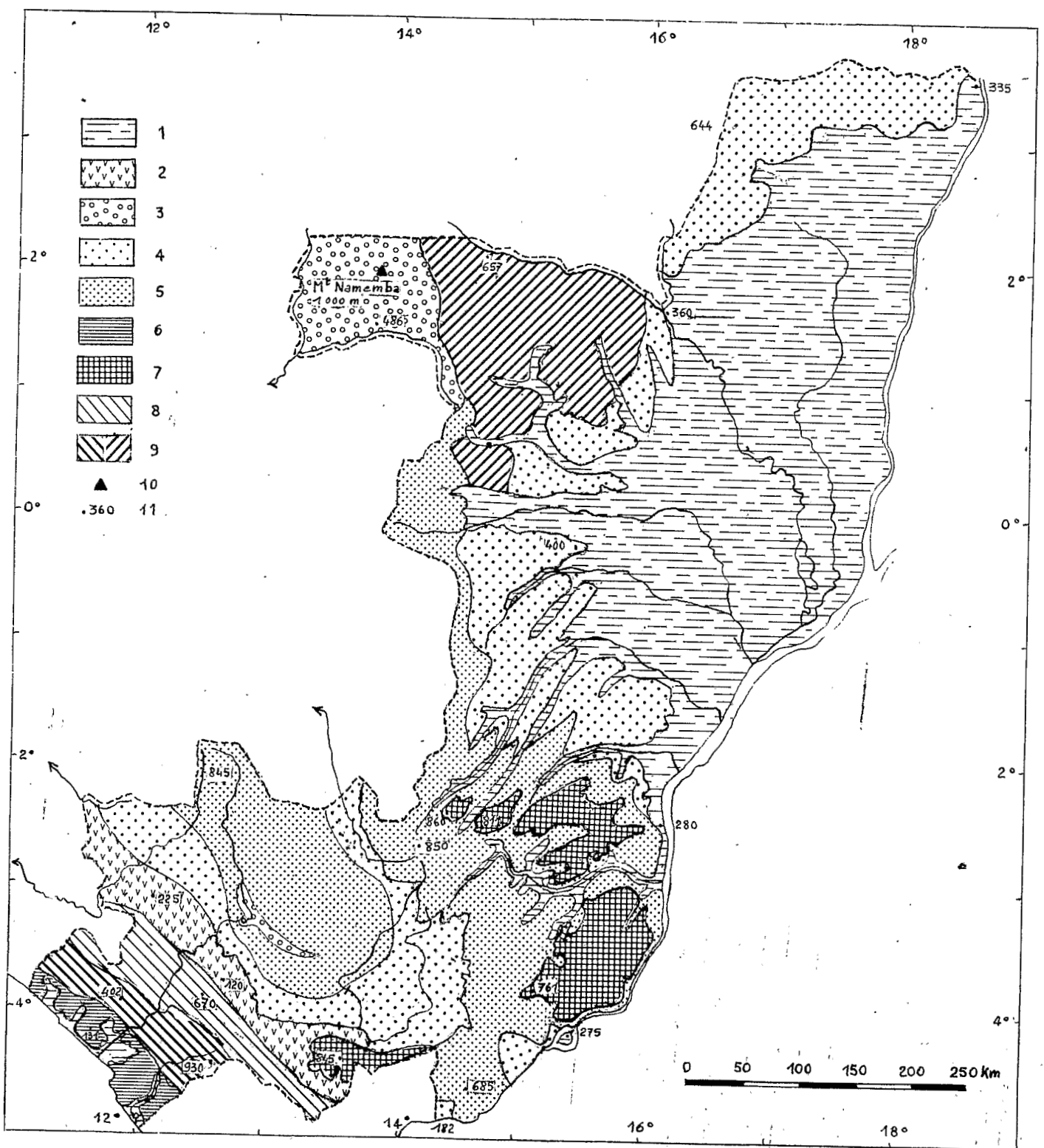


Figure 1 . Carte morphologique simplifiée du Congo.

1: plaine alluviale, 2: plaine en terrain calcaire 3: dépression en terrain granitique.
 4: basses collines, 5: hautes collines, 6: bas plateaux, 7: hauts plateaux, 8: relief
 de chaînons et direction des plis, 9: relief appalachien avec direction des plis,
 10: relief isolé, 11: alt itude en mètres.

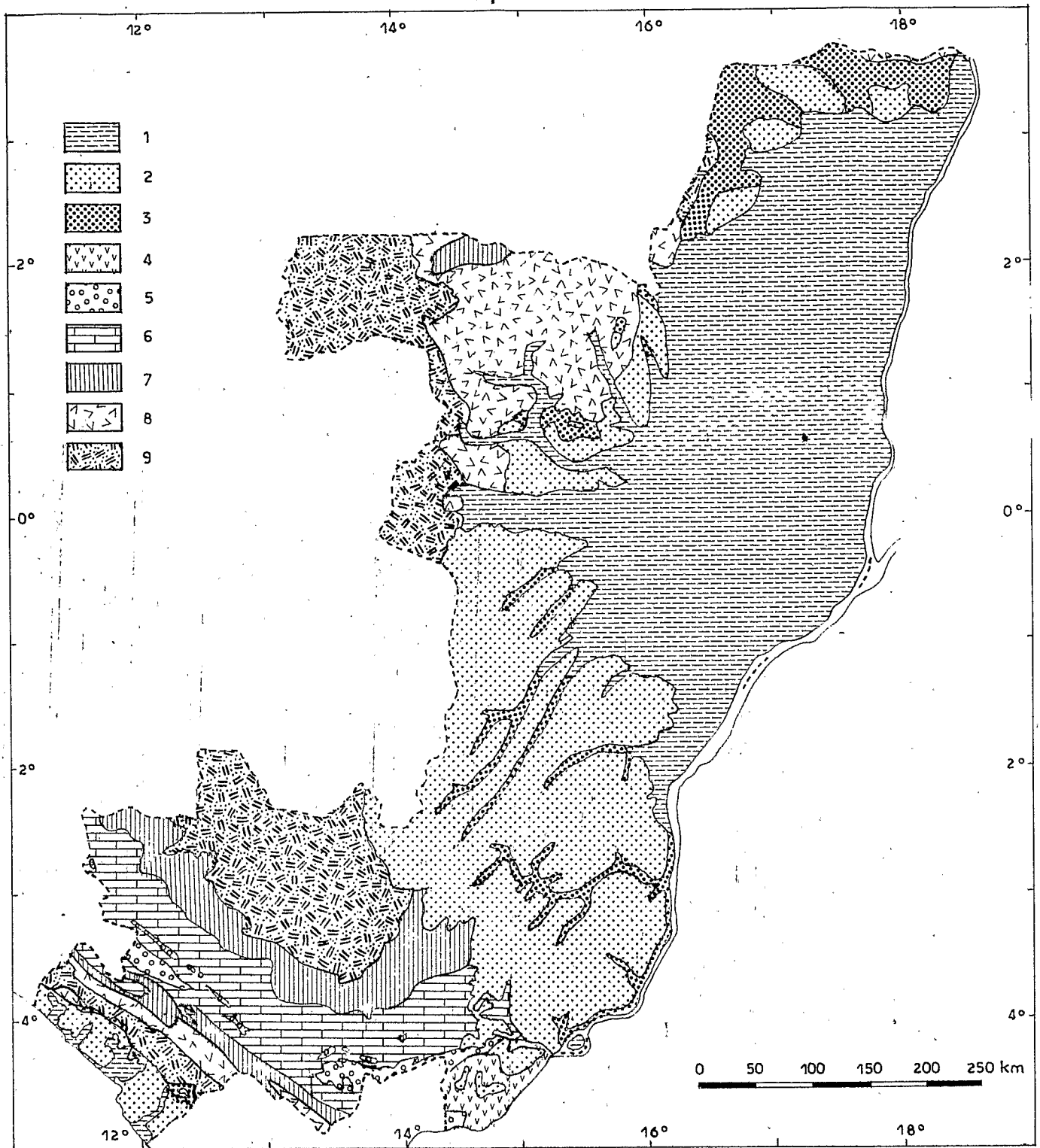


Figure 2 - Géologie.

1 : quaternaire (alluvions et sables côtiers). 2 : tertiaire (grès et sables).

3 : secondaire (grès, marnes et sables). 4 : précambrien supérieur, série de l'Inkisi (arkoses et grès). 5 : précambrien supérieur, série de la M'Pioka (argilites, arkoses et grès). 6 : précambrien supérieur, série schisto-calcaire (argilites, grès, calcaires). 7 : précambrien supérieur, série de la Bouenza (calcaires marneux, grès). 8 : précambrien moyen (grès et schistes). 9 : précambrien inférieur (granites et schistes).



2
2
4
4

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records in the field of operations. It emphasizes the need for thoroughness and attention to detail, particularly in the collection and analysis of data. The text highlights the various challenges faced by fieldworkers and offers practical solutions to overcome these obstacles. It also mentions the role of modern technology in streamlining data collection and analysis processes, which is crucial for maintaining operational efficiency.

The second part of the document provides a detailed overview of the current state of operations, including a review of recent performance metrics and trends. It identifies key areas of concern and outlines the strategic initiatives being implemented to address these issues. The text also discusses the importance of cross-functional collaboration and communication in achieving organizational goals. Finally, it concludes with a strong commitment to continuous improvement and innovation, encouraging all employees to contribute their ideas and insights to the success of the organization.

The third part of the document outlines the future vision and strategic direction of the organization. It describes the long-term goals and objectives that will guide the company's growth and development over the next several years. The text also discusses the key risks and challenges that may impact these goals and offers proactive measures to mitigate these risks. Finally, it reaffirms the organization's commitment to its core values and its dedication to creating a positive and sustainable future for all stakeholders.

LE CLIMAT

Bien que situé entre 5°S et 3° 38'N de part et d'autre de l'équateur géographique, le Congo se trouve au sud de l'équateur thermique. Il est de ce fait soumis aux régimes pluviométriques de l'hémisphère sud déterminés en général par l'opposition entre les masses d'air océanique de l'anticyclone de St^e Hélène et les masses d'air continental dépressionnaires de la cuvette congolaise, et influencés localement par les reliefs (plateaux batéké, massif du Chaillu et chaîne du Mayombe qui constitue un obstacle pour les vents dominants), mais aussi par les vastes étendues de forêt et d'eau qui augmentent la teneur en vapeur d'eau par évapo-transpiration ou évaporation. Les pluies se situent principalement entre octobre et avril et la température moyenne est de 20°C. Deux ensembles climatiques, séparés par la limite méridionale des plateaux batéké, se partagent le territoire : au S, le climat bas-congolais, au N le climat guinéen forestier (figure 3).

Le climat bas-congolais se caractérise par des précipitations variant de moins de 1 200 m/m dans la dépression du Niari à plus de 2 000 dans le Mayombe et le massif du Chaillu en passant par 1 257 à Pointe-Noire et 1 370 à Brazzaville. Ces pluies se répartissent en deux saisons (octobre-décembre et surtout février-avril) séparées par deux saisons sèches (janvier et principalement juin-septembre). Elles sont irrégulières dans leur importance et leur périodicité ce qui pose des problèmes à l'agriculture de la vallée du Niari. L'amplitude thermique moyenne annuelle varie de 6° à Pointe-Noire à 4,5° à Brazzaville.

Le climat guinéen forestier se distingue du précédent par des précipitations plus abondantes (de 1 500 à 2 200 m/m) réparties toute l'année avec en minimum de moins en moins marqué vers le N en juin-juillet et une amplitude thermique moyenne annuelle de plus en plus faible : 2,7° à Djambala, 1,5° à Impfondo.

LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Les régimes des cours d'eau dépendent à la fois du climat et de la nature des terrains de leur bassin. Seuls le Congo et ses affluents en amont du Stanley-Pool sont navigables. Le Congo l'est toute l'année grâce à l'importance de son débit alimenté par les régimes pluviométriques complémentaires de son immense bassin. La plupart de ses affluents sont navigables en toutes saisons (N'Kéni, Alima, Oubangui) ou une partie seulement du moins dans leur cours supérieur (Likouala et Sangha) et permettent de pénétrer aisément au coeur de la cuvette congolaise.

Les autres bassins, s'ils n'ont pas d'intérêt pour la navigation, constituent un puissant potentiel hydroélectrique par leurs débits, leurs profils ou la topographie de leurs vallées (Kouilou-Niari, Loémé en particulier).

LA VÉGÉTATION

Sols et climats contribuent à différencier les formations végétales. Bien que le climax y soit forestier, la forêt n'occupe que 60 % de l'ensemble du pays, le reste étant le domaine de steppes et de savanes. Les unes et les autres se répartissent en vastes ensembles et contribuent à individualiser les régions naturelles entre elles (figure 3).

La forêt ombrophile équatoriale est la plus répandue. Elle recouvre la chaîne du Mayombe, le massif du Chaillu, le Nord-Congo sur 120 000 km² et quelques îlots sur les chaînons et plateaux dominant la dépression du Niari et le long du Congo. Elle renferme plusieurs dizaines d'essences par hectare (iroko, limba, okoumé, etc...) à raison de 4 ou 5 arbres exploitables seulement par hectare.

La forêt ombrophile claire se rencontre seulement sur 2 500 km² dans le N entre Makoua et Ouesso, tout aussi riche que la précédente.

La forêt mésophile constitue le couvert forestier de l'arrière-pays brazzavillois et des galeries qui soulignent les vallées des plateaux batéké.

Enfin, la forêt inondée qui occupe 40 000 km² de la cuvette a peu d'intérêt économique.

Steppes et savanes se partagent inégalement les formations herbeuses. Les steppes, peu développées, se présentent sous la forme d'une steppe littorale occupant les collines et plateaux du bassin côtier et d'une steppe marécageuse dans le SW de la cuvette congolaise. Les savanes constituent un bloc continu du Mayombe à la cuvette : savane à Hyparrhenia de la dépression du Niari (la seule de toutes convenant à l'élevage extensif du gros bétail), savane à Aristida de la partie orientale du plateau des cataractes, savane à Loudetia demeusii des collines batéké, savane à Trachypogon et Hyparrhenia des plateaux batéké, savane à Trachypogon du bassin de l'Alima et savane à Andropogon de la haute Likouala.

Enfin, prairies flottantes et papyraies occupent respectivement les vallées marécageuses de la cuvette et du littoral.

LES SOLS

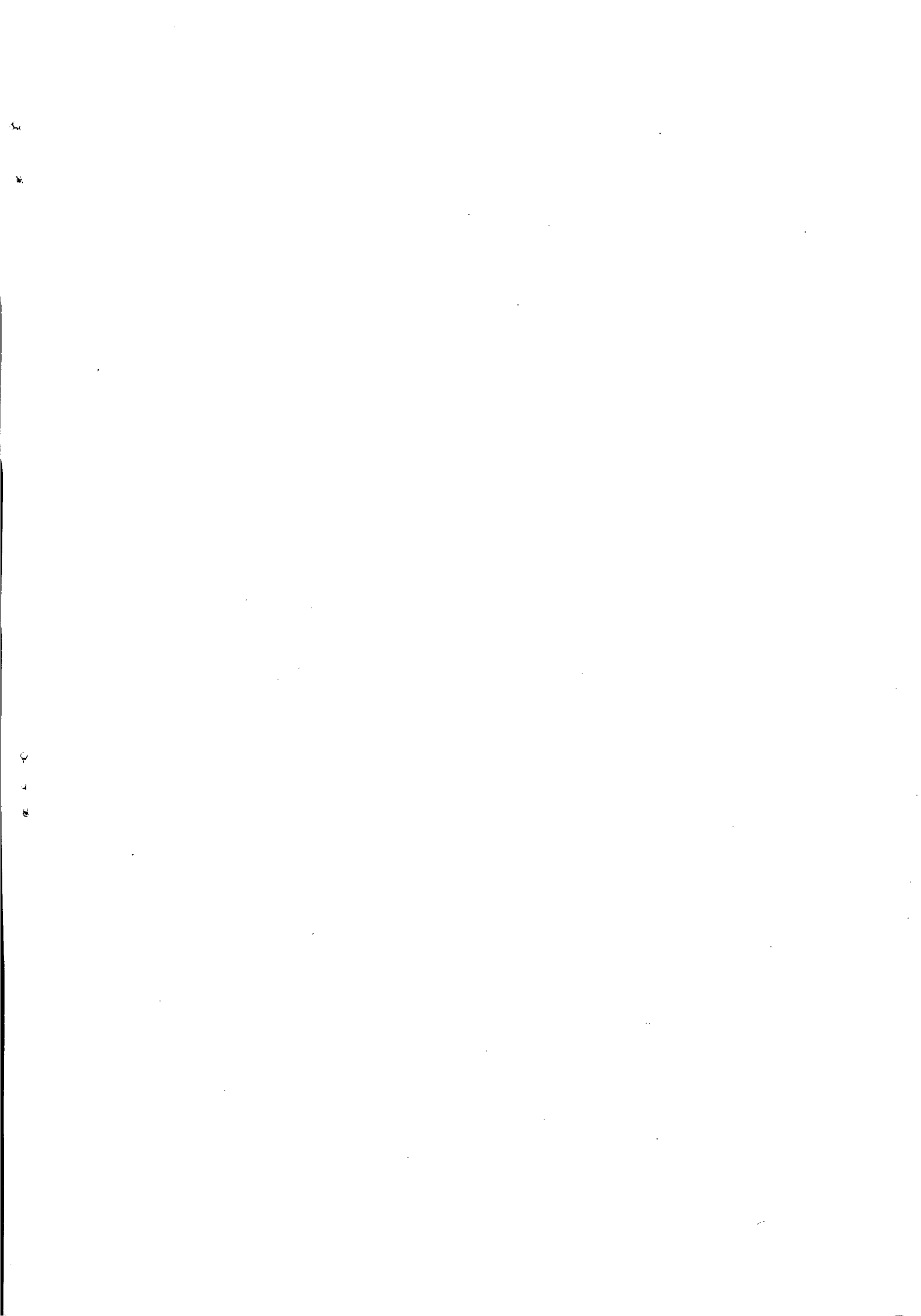
Leur formation dépend à la fois de la roche en place, du climat, du couvert végétal et enfin de l'action de l'homme. Quatre types principaux de sols se rencontrent au Congo:

Les sols ferrallitiques typiques se localisent sous couvert forestier, sur terrains précambriens et dans les zones très arrosées (1 500 mm et plus de pluies). Fragiles, mais riches, ils se révèlent de très bonnes terres pour la culture du cacao (Sangha).

Les sols ferrallitiques lessivés, les plus étendus (pays batéké et bassin côtier) sont relativement fertiles sous couvert forestier, mais pauvres sous savane. Cependant les cultures peuvent y prospérer grâce à l'emploi d'engrais verts et à la technique de l'éco-buage (plateau Koukouya).

Les sols faiblement ferrallitiques caractérisent les pays du Niari. Ils sont relativement riches et ont permis, moyennant certaines précautions, la culture mécanisée (arachide et canne à sucre) dans la vallée du Niari.

Les sols hydromorphes présents dans toutes les régions inondées périodiquement, n'ont pas de valeur agricole sans drainage préalable.



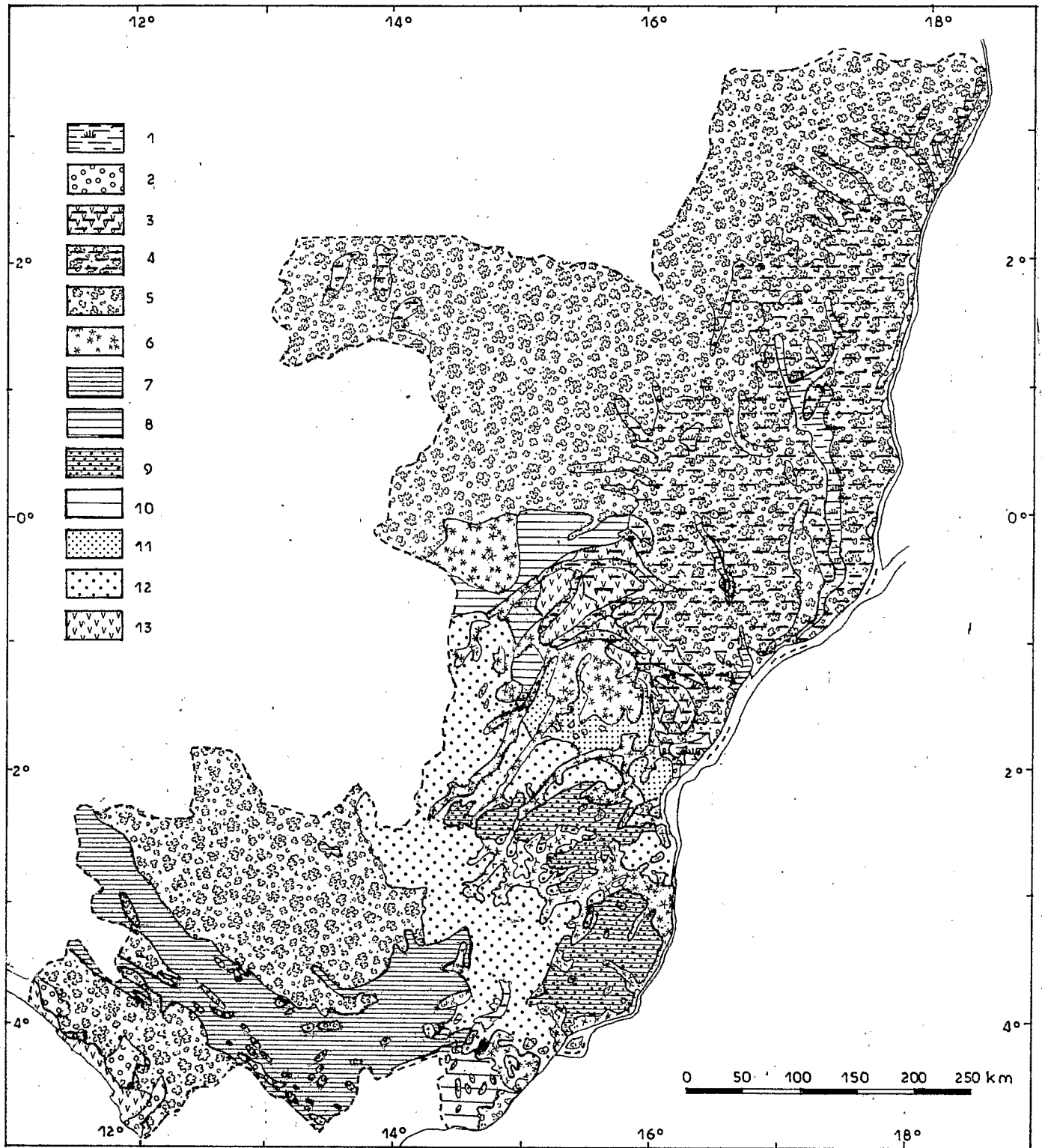


Figure 3 - Végétation.

1 : prairie flottante. 2 : papyraie. 3 : marais et steppes marécageuses. 4 : forêt inondée. 5 : forêt ombrophile équatoriale. 6 : forêt mésophile. 7 : savane à Hyparrhenia. 8 : savane à Andropogon. 9 : savane à Trachypogon et Hyparrhenia. 10 : savane à Aristida. 11 : savane à Trachypogon. 12 : savane à Loudetia. 13 : steppe.

ADMINISTRATIVE - VII

1954

The following information is being furnished for your information and guidance. It is requested that you advise this Bureau of any changes in the above information. This information is being furnished to you for your information and guidance. It is requested that you advise this Bureau of any changes in the above information. This information is being furnished to you for your information and guidance. It is requested that you advise this Bureau of any changes in the above information.

Very truly yours,

The following information is being furnished for your information and guidance. It is requested that you advise this Bureau of any changes in the above information. This information is being furnished to you for your information and guidance. It is requested that you advise this Bureau of any changes in the above information. This information is being furnished to you for your information and guidance. It is requested that you advise this Bureau of any changes in the above information.

The following information is being furnished for your information and guidance. It is requested that you advise this Bureau of any changes in the above information. This information is being furnished to you for your information and guidance. It is requested that you advise this Bureau of any changes in the above information. This information is being furnished to you for your information and guidance. It is requested that you advise this Bureau of any changes in the above information. This information is being furnished to you for your information and guidance. It is requested that you advise this Bureau of any changes in the above information.

DE L'EPOQUE PRE-COLONIALE A L'INDEPENDANCE

* *
*

A part la côte atlantique découverte par les navigateurs portugais dès la fin du XVe siècle, tout le reste de l'actuel Congo était pratiquement inconnu jusqu'à sa prise de possession par les Français entre 1880 et 1890. Le pays se trouvait alors partagé en faibles unités politiques (royaumes de Loango et des Batéké), tribales, voire claniques.

L'organisation de l'espace allait incomber au colonisateur français. Celle-ci a varié au cours des 80 années de tutelle en fonction des voies de communications mises en place pour canaliser les flux économiques créés par l'introduction de l'économie d'échanges dans cette zone géographique.

LA SITUATION PRE-COLONIALE

A la différence de l'Afrique soudano-sahélienne ou des rives du golfe du Bénin, l'Afrique forestière ne comportait pas d'états puissamment organisés. Une nature difficile, souvent hostile à l'homme, l'absence de voies de communications aisées entre la côte et la cuvette congolaise, des populations clairsemées en petites unités et des migrations qui bousculaient les faibles structures en place ne pouvaient favoriser l'épanouissement et la pérennité de solides organisations humaines.

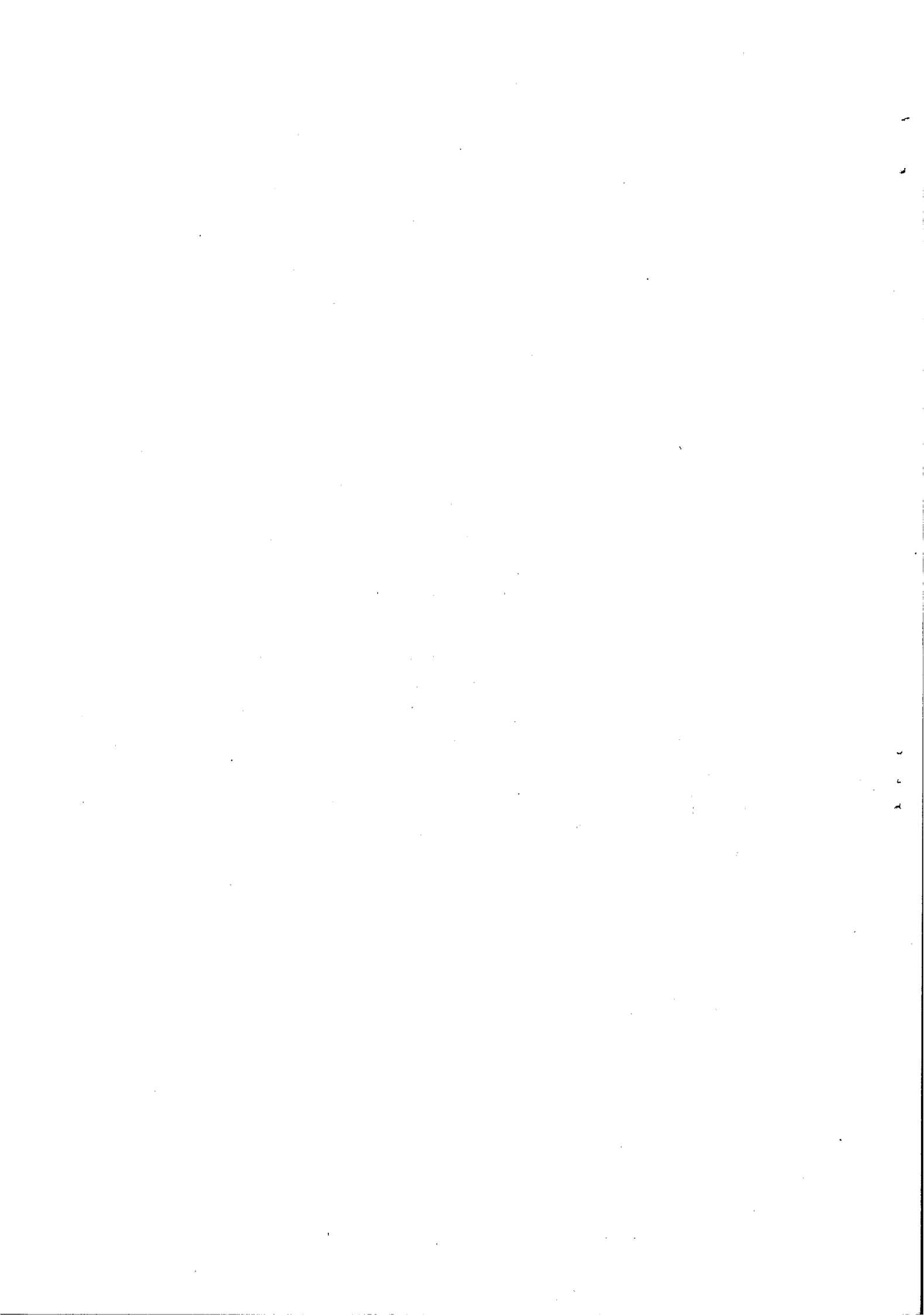
Deux états, connus dès le XVe siècle, ont eu une grande importance dans l'histoire congolaise : le royaume de Kongo et le royaume des Anziques (ou Batéké). Les écrits des explorateurs et missionnaires portugais sont nombreux pour le premier, rares et complétés par la tradition orale pour le second (fig. 4).

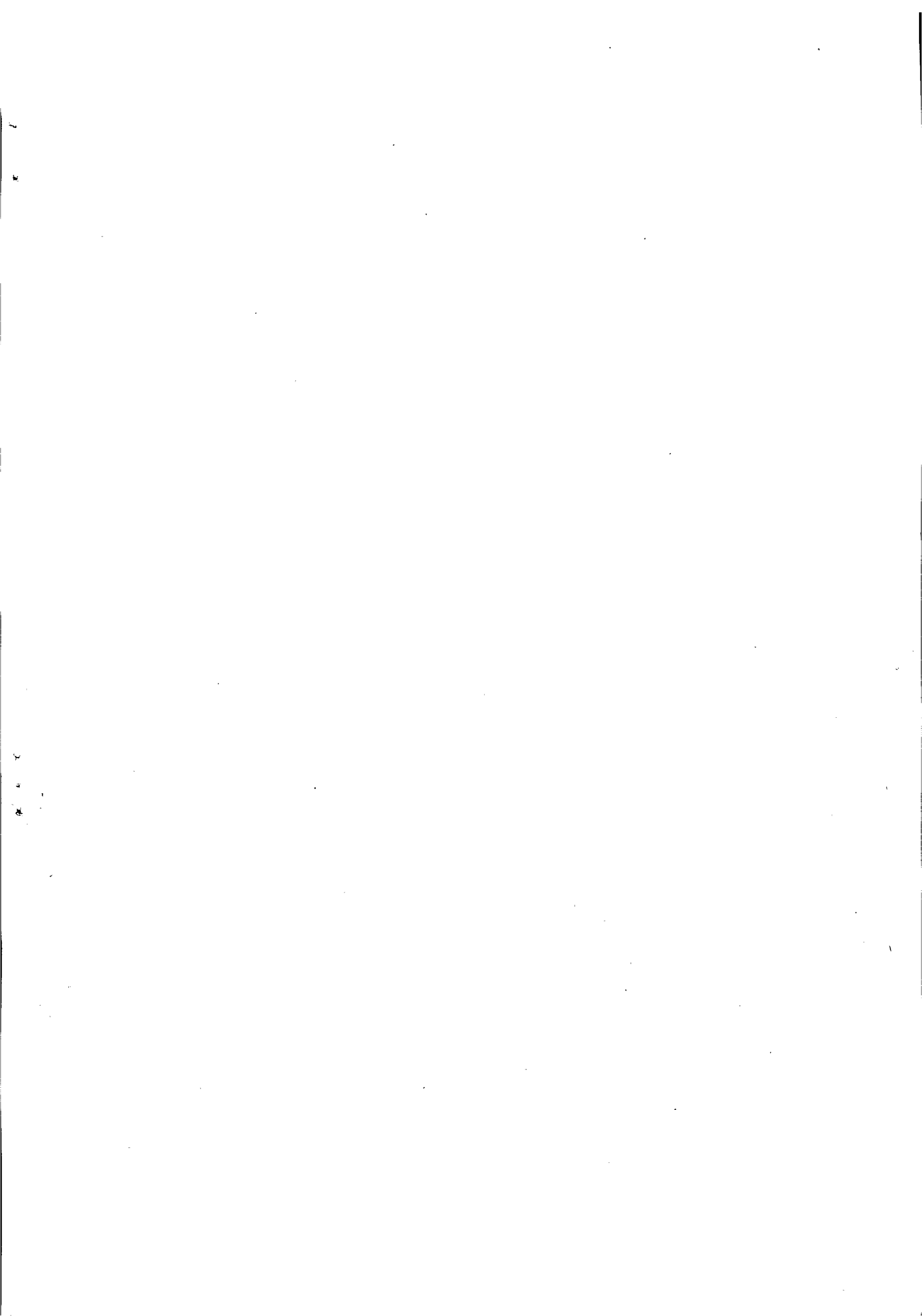
Le royaume de Kongo semble avoir atteint son apogée à l'arrivée des Portugais. Depuis sa capitale, M'Banza Kongo, située à 150 km à l'WSW de l'estuaire à l'intérieur des terres, le souverain - le "Mani Kongo" - régnait sur un ensemble d'environ 300 000 km² regroupant les territoires allant de l'océan atlantique à 200 km vers l'intérieur au maximum et du cap Lopez au N au cap de Iedo au S (entre 1° et 10° S). Composé de provinces et de royaumes vassaux, il était en contact à l'E avec le royaume des Anziques. Le petit royaume de Loango était un

de ses vassaux et s'étendait du fleuve Tchiloango à la lagune de Mayumba et de l'océan jusqu'au domaine batéké, englobant le Mayombe et le Niari occidental, si l'on en croit la tradition orale. Il commandait lui-même aux royaumes vassaux de N'Cofo (capitale Boma) et de Kakongo (capitale Kingélé). Mais vers 1870-75, quand s'installèrent les premiers commerçants et missionnaires européens sur l'actuelle côte congolaise, le royaume de Loango était en complète décadence et soumis à des forces centrifuges : son territoire se limitait à la zone de peuplement vili (le bassin côtier) et nombre de ses villages ne reconnaissait plus l'autorité du "Ma Loango".

Quant au royaume des Batéké, il était en décadence lui aussi en cette fin du XIXe siècle et ce, depuis qu'il avait perdu le contrôle des mines de cuivre (métal dont on faisait la monnaie) de la région de Mindouli conquise par une ethnie originaire du royaume de Kongo; Son souverain - le "Makoko" - gouvernait depuis sa résidence de M'Bé à un vaste ensemble divisé en quatre états vassaux : Minkolo, M'Foa, N'Ko et M'Bouma. Les Batéké du plateau koukouya étaient indépendants.

Au-delà, vers le N, plusieurs groupes ethniques installés depuis un siècle ou deux dans la cuvette et ses abords se partageaient le territoire avec ceux qu'ils avaient refoulés; Likouala dans les bassins de l'Oubangui et de la Likouala-aux-herbes d'une part et M'Bochi ou Boubangui dans le bassin de la Likouala-Mossaka d'autre part venaient de la rive gauche du Congo et avaient repoussé vers l'W les anciens occupants : Bonguili sur les bords de la moyenne Sangha, M'Béti dans la haute Likouala et le haut Ogooué. Enfin, le groupe Maka venu de l'actuel Cameroun à la fin du siècle dernier fut fixé dans la Sangha supérieure par l'arrivée des Européens. Tous ces groupes étaient divisés en sous-groupes sans liens organiques entre eux ce qui obligea les Européens à signer autant de "traités indigènes" pour assurer leur domination sur les zones qu'ils habitaient.





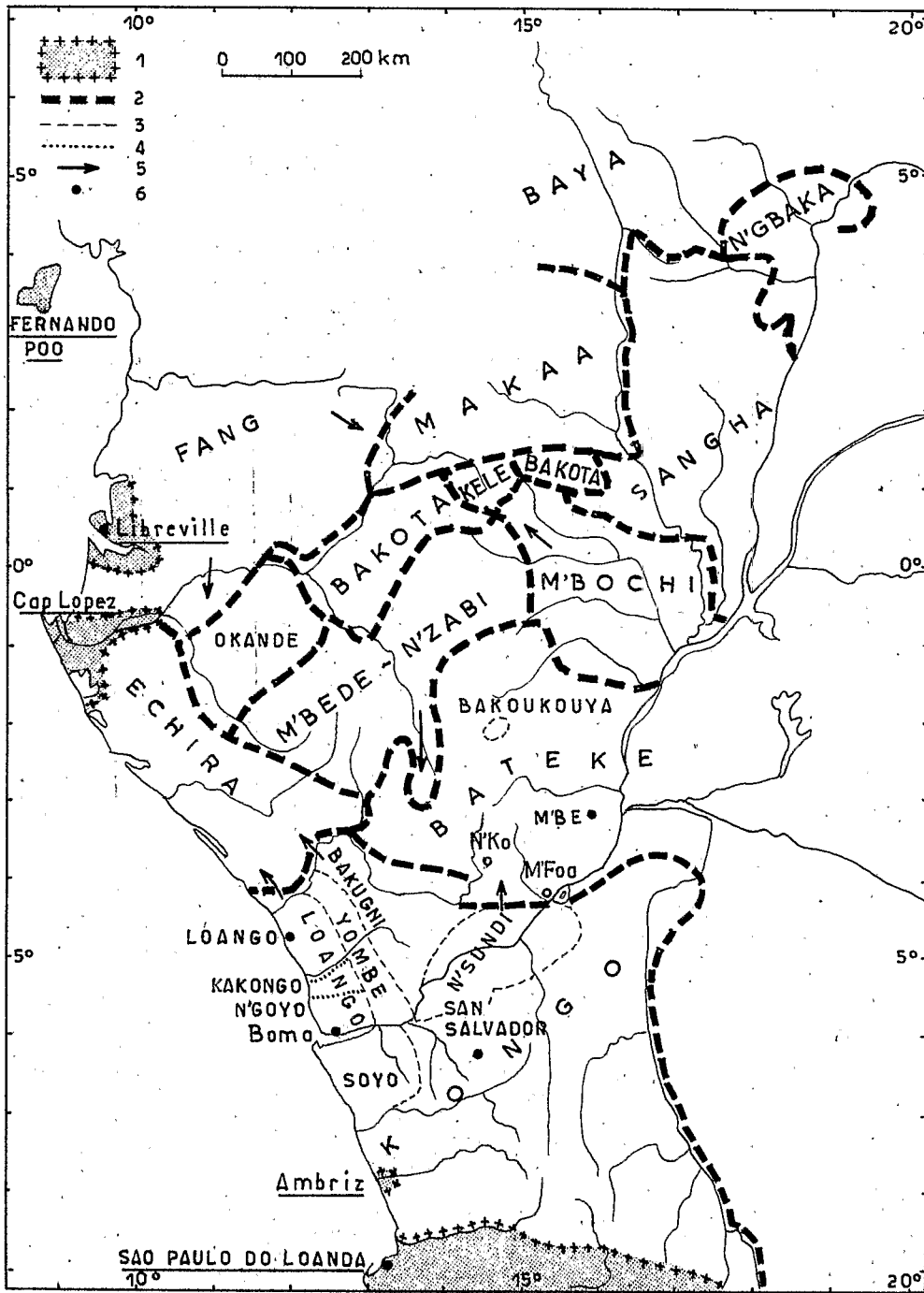


Figure 4 - Le Congo pré-colonial en 1875.

1 : colonies européennes. 2 : limites de royaumes ou de groupes ethniques. 3 : limites de royaumes vassaux et de provinces. 4 : limites d'unités politiques au sein des royaumes vassaux. 5 : sens des migrations. 6 : capitales de royaumes et chefs-lieux de colonies.

LA PERIODE COLONIALE

De 1880 à 1960, l'actuel territoire du Congo fit partie d'un ensemble politico-administratif - l'Afrique équatoriale française - au sein duquel ses limites varièrent à plusieurs reprises. Il fit l'objet de la part de la puissance administrante d'une série d'expériences de mise en valeur dont les premières furent malheureuses. Il fallut attendre 1940 pour que l'économie congolaise prenne son véritable départ. De ce fait, elle put atteindre en 1960 un développement qui, pour être encore insuffisant, était cependant très supérieur à celui des autres territoires membres de l'Afrique équatoriale française. Quatre grandes périodes caractérisent les 80 années de présence française :

- 1880-1896 : prise de possession et pacification;
- 1897-1912 : ère des sociétés concessionnaires;
- 1913-1939 : ère de l'économie de traite;
- 1940-1960 : modernisation de l'infrastructure et de l'économie.

1°) La prise de possession et la pacification (1880-1896).

L'intérieur du Congo fut colonisé dès 1880, bien avant la côte (1883). En effet, P. Savorgnan de Brazza en remontant l'Ogooué, pensait trouver là une importante voie de pénétration. Il fonda Franceville dans le bassin supérieur, franchit le fait Ogooué-Congo, descendit le cours de l'Alima et atteignit ainsi le Congo et le royaume batéké. Le traité avec le Makoko plaçait ce royaume sous protectorat français et permettait à Brazza de fonder un poste sur les rives du futur Stanley-Pool. Lors de son deuxième voyage à la tête de la "mission de l'ouest-africain", il étendit l'influence de la France dans le bassin du Niari en concurrence avec l'"association internationale du Congo" de Léopold II de Belgique, dans la cuvette congolaise tandis que la marine française annexait la côte en 1883. L'année suivante, un autre traité plaçait le pays boubangui dans l'orbite française. Tour à tour, toutes les petites unités politiques des affluents de la rive droite du fleuve Congo devenaient françaises de 1884 à 1891 : Likouala-Mossaka, Oubangui, Lobaye et Sangha.

L'organisation d'un aussi vaste espace posait des problèmes administratifs, financiers, techniques et humains. Administratifs, à cause de l'opposition entre les officiers de marine qui contrôlèrent le Gabon et la côte jusqu'en 1886 d'une part et les fonctionnaires civils qui administraient l'intérieur d'autre

part. Financiers, car Brazza n'avait demandé qu'un million de francs-or par an pour mettre en valeur les bassins de l'Ogoué et du Congo ! Techniques naturellement, du fait de l'insuffisance des crédits disponibles. Humains enfin : administrateurs, médecins, techniciens, missionnaires et commerçants n'étaient pas assez nombreux pour résoudre tous les problèmes que la France se créait en annexant ce pays.

Durant cette période fut définie la première organisation civile de la nouvelle colonie du "Gabon-Congo" en 1886, puis du "Congo français" en 1891 avec Brazza comme commissaire général résidant à Brazzaville et un lieutenant-gouverneur à Libreville. De nombreux postes administratifs étaient installés le long des voies d'eau ou des principales pistes terrestres.

La nécessité de relier le bassin du Congo à la côte par une voie ferrée française empruntant la vallée du Niari s'imposa très tôt. Dès 1880, Brazza en proposa la construction, mais ne put jamais obtenir les crédits (seulement 160 000 francs-or pour les études (!) contre 25 millions investis par le groupe Thys-Urban pour le chemin de fer Matadi-Léopoldville entre 1890 et 1898). Devant l'inexistence de moyens de transports terrestres, il fallut développer le portage humain, malgré les inconvénients moraux, politiques et sanitaires. De ce fait, les exportations se limitaient à peu de choses : ivoire principalement (1 400 000 francs en 1896), caoutchouc de cueillette, ébène. Les nouvelles estimations des richesses naturelles et de la population étaient très inférieures à celles qui avaient été avancées dix ans plus tôt pour séduire pouvoirs publics et capitaux privés.

2°) L'ère des sociétés concessionnaires (1897-1912)

L'idée de créer des sociétés concessionnaires pour mettre en valeur les colonies revint à l'économiste Leroy-Beaulieu et fut défendue politiquement par le sous-secrétaire d'état à la marine et aux colonies Eugène Etienne en 1891. Les pouvoirs publics ne voyaient que des avantages à ce système : ils se déchargeaient auprès des intérêts privés des dépenses de l'administration et de la mise en valeur, percevaient des taxes et pouvaient accorder le monopole du commerce aux capitaux français.

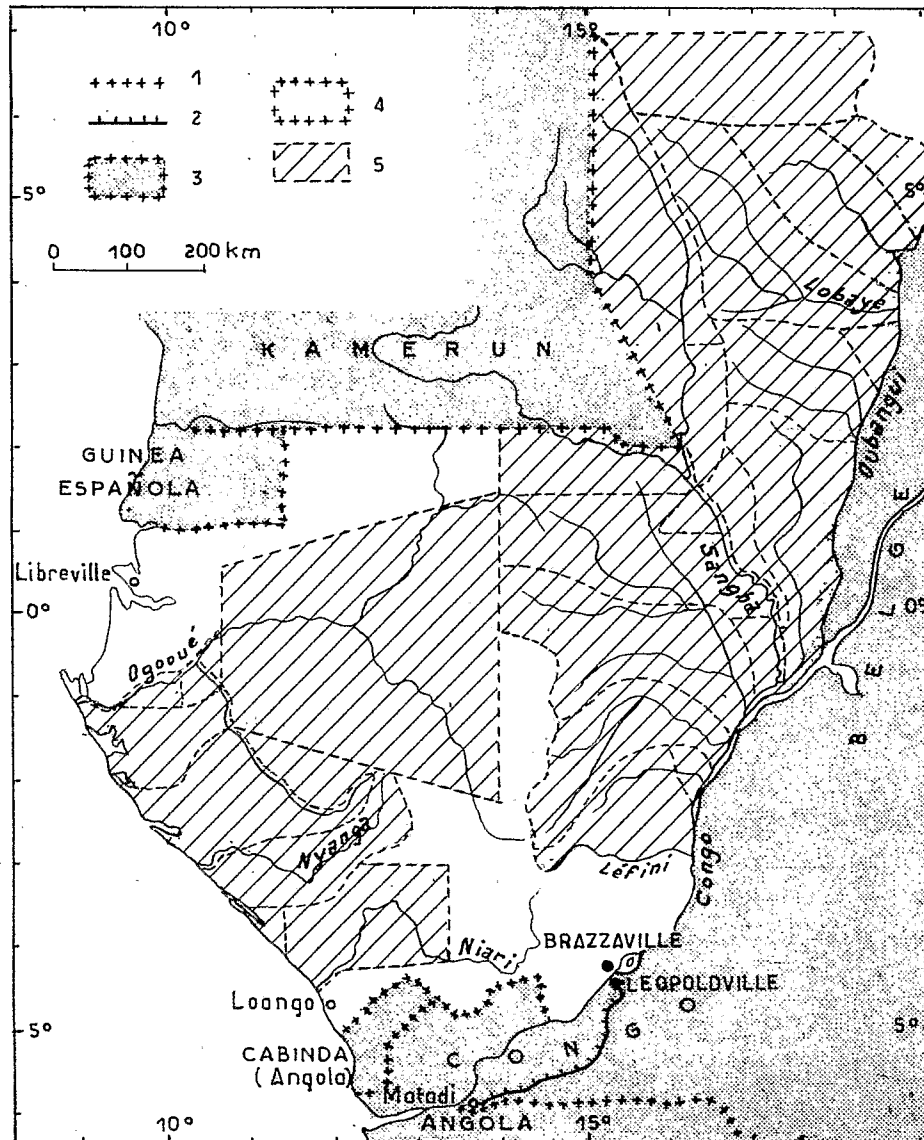


Figure 5 - Les sociétés concessionnaires en 1900.

1 : frontières. 2 : voies ferrées. 3 : territoires étrangers.
4 : territoires français. 5 : concessions.

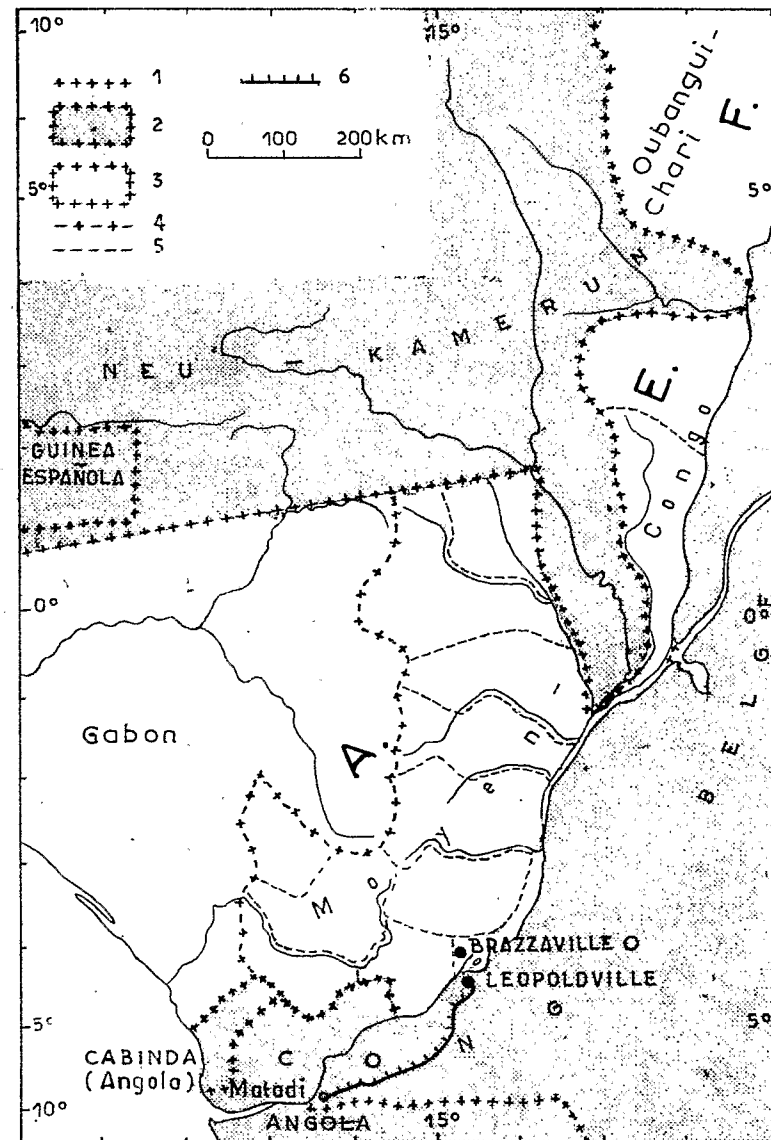
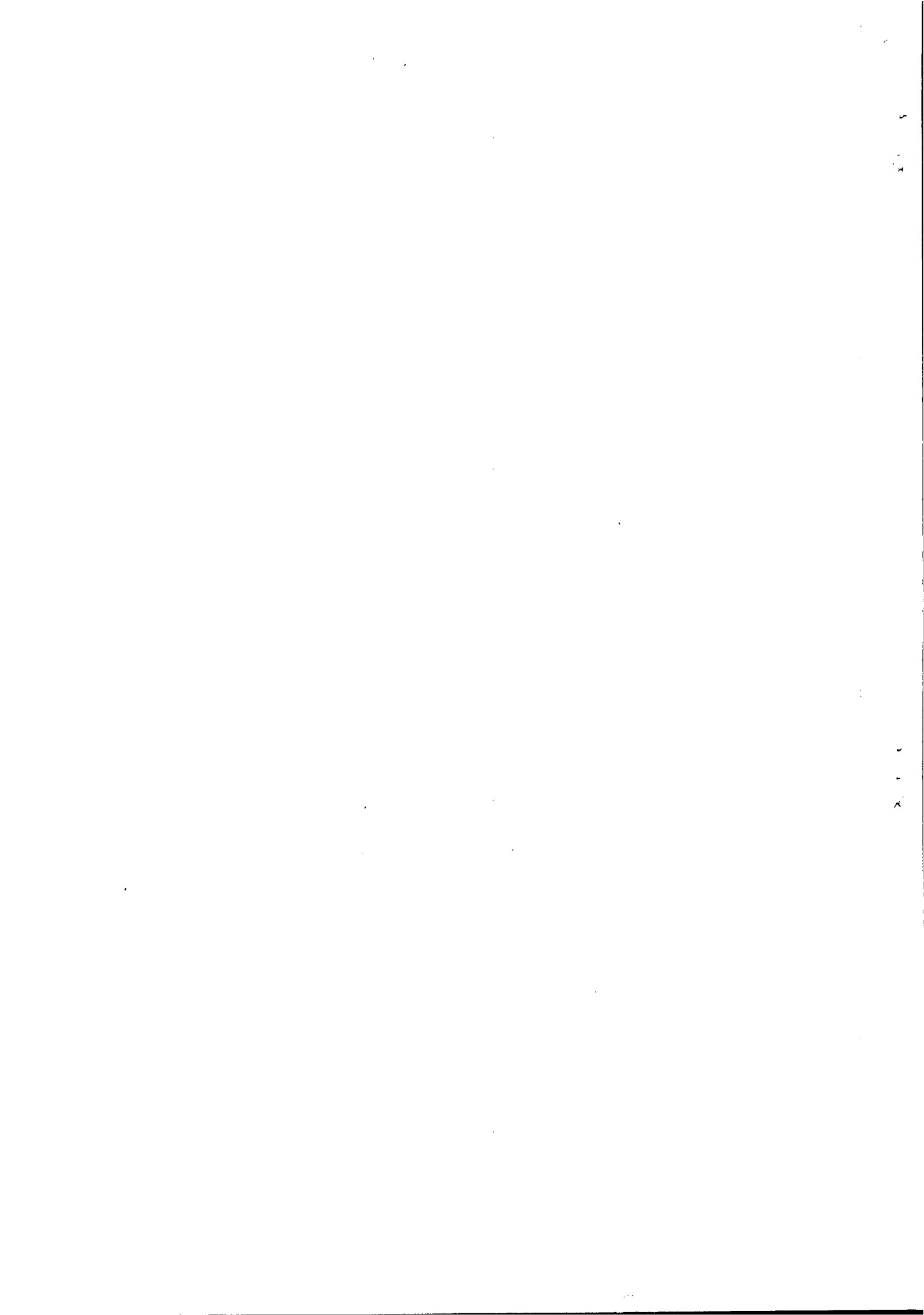


Figure 6 - Le Moyen-Congo en 1911.

1 : frontières. 2 : territoires étrangers. 3 : territoires français. 4 : limites de colonies. 5 : limites de circonscriptions.



... (faint, mostly illegible text) ...

... (faint, mostly illegible text) ...

La première concession, proposée dès 1880 par Brazza à la principale maison de commerce française du Gabon, fut attribuée en 1893, retirée en 1896 et restituée officiellement par le conseil d'état en 1897. La "société du haut Ogooué" recevait un domaine de 110 000 km² d'un seul tenant pour 30 ans, moyennant une redevance fixe et 15 % des bénéfices, et des pouvoirs d'administration et de justice (figure 5).

De 1898 à 1900, 41 sociétés reçurent en concession 650 000 km² soit 70 % du Congo français. Elles disposaient des richesses naturelles (mines exceptées). Leurs cahiers des charges, peu contraignants, les obligeaient cependant à planter 150 pieds d'essences à latex par tonne exportée. Au total un million de pieds furent plantés, mais sans méthode et sans soins, donc sans résultats. Investissant le minimum (60 millions de francs-or au total), ces sociétés limitèrent leur activité au commerce le plus profitable : ivoire et caoutchouc (records : 210 t d'ivoire en 1904 et 1 950 t de caoutchouc en 1906). Cela leur permit de faire d'énormes bénéfices qu'elles distribuaient annuellement aux actionnaires (jusqu'à 38 % de taux de profit global pour les 18 sociétés les plus actives en 1910). Cependant dès 1903, il n'y avait plus que 32 sociétés. Certaines périclitèrent surtout à partir de 1911 avec la chute des cours mondiaux. De plus, les problèmes provoqués par le portage et les contraintes exercées sur les Africains pour produire d'avantage à vil prix, mis en relief par l'inspection de Brazza en 1905, firent condamner ce système. Par ailleurs, des soulèvements se produisirent dans la Sangha (1904), la Lobaye (1904-07), le haut-N'Gounié (1908-09) et le Mayombe (1909-11). Enfin la généralisation du portage humain causa une épidémie de trypanosomiase qui décima la population autochtone de 1898 à 1912. Le bilan de cette expérience se solda par un échec.

Un début d'exploitation minière (cuivre de Mindouli) avait dès 1909 nécessité la construction d'une voie ferrée étroite jusqu'à Brazzaville. Le minerai était ensuite évacué par la voie ferrée belge Léopoldville-Matadi. C'était la seule réussite de mise en valeur.

Pendant cette période, l'administration créa, pour augmenter son faible budget, l'"impôt de capitation" puis l'"impôt indigène" en 1903 (3 francs par tête payables en espèces ou en nature). En 1908, le Congo français devenait l'Afrique équatoriale française (A.E.F.) : fédération regroupant les colonies du Gabon, du Moyen-Congo et de l'Oubangui et le territoire militaire du Tchad. Brazzaville

commandait cet ensemble. Chaque colonie était divisée en circonscriptions et celles-ci en subdivisions. En 1909, le parlement français décidé à prendre le relais des sociétés concessionnaires, votait un crédit de 21 millions de francs pour les études d'un plan d'équipement.

L'accord franco-allemand de 1911 par lequel la France cédait 270 000 km² du Gabon et surtout du Moyen-Congo à l'Allemagne allait séparer en trois un domaine d'autant plus hétérogène qu'aucune voie de communication moderne ne reliait les principales parties. Le Moyen-Congo se trouva réduit à deux enclaves reliées entre elles par le Congo et l'Oubangui (figure 6).

3°) L'ère de l'économie de traite commerciale (1913-1939).

Après l'échec de la précédente politique économique, les pouvoirs publics français se résolurent à prendre les mesures nécessaires pour favoriser une réelle mise en valeur de l'A.E.F. Dès 1914, le parlement autorisait l'A.E.F. à émettre un emprunt de 171 millions de francs pour la construction de voies ferrées. En 1915, le portage était règlementé et limité à 15 jours par an et par homme. Après avoir recouvré en 1919 les territoires cédés à l'Allemagne en 1911, le Moyen-Congo fut l'objet de plusieurs réformes administratives en 1920 (accès à l'océan par adjonction de deux circonscriptions gabonaises), 1921 (création de la circonscription du chemin de fer de Mindouli à Pointe-Noire (figure 7), 1933 (perte d'une partie de la haute Sangha et de la Lobaye attribuées à l'Oubangui, mais gain du haut Ogooué prélevé sur le Gabon (fig. 8), 1934 (regroupement en cinq départements et cession de la haute Sangha à l'Oubangui) et 1936 (retour presque total à la situation de 1933, la réforme de 1934 s'étant révélée un échec.

Cette réorganisation fut contemporaine de la construction du chemin de fer Congo-Océan (510 km) qui mobilisa de 1921 à 1934, 150 000 travailleurs recrutés par force dans toute l'A.E.F. et dont 10 % moururent sur le chantier. Dans le reste du pays, un réseau routier reliait Brazzaville au nord (Brazzaville-Ouessou par Mayama, Pangala, Djambala, Ewo, Fort-Rousset et Makoua; d'Ewo partait un embranchement vers Franceville) et aux pays du Niari (Brazzaville-Loudima-Dolisie avec embranchements vers Mouyondzi, Sibiti et Mossendjo).

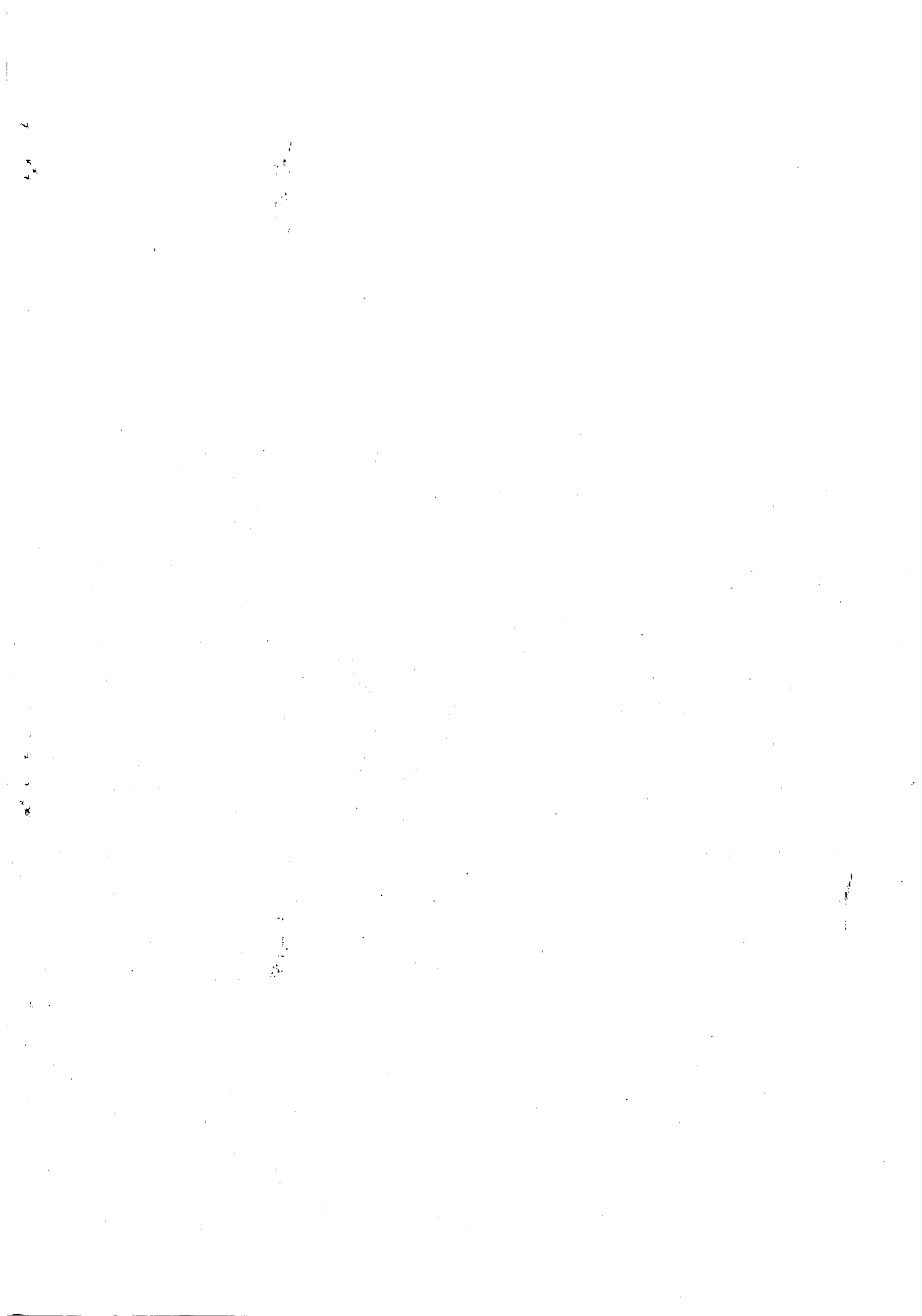
The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records and the role of the auditor in this process. It highlights the need for transparency and accountability in financial reporting.

The second part of the document details the specific procedures and standards that must be followed during the audit process. It emphasizes the importance of adhering to established guidelines to ensure the integrity of the findings.

CONCLUSION

In conclusion, the document underscores the critical role of the auditor in providing an independent and objective assessment of the organization's financial health. It calls for a commitment to high standards of professional conduct and a focus on delivering clear, actionable insights to the management and stakeholders.

The final section of the document provides a summary of the key findings and recommendations. It reiterates the importance of ongoing communication and collaboration between the auditor and the organization to address any identified issues and improve overall financial performance.



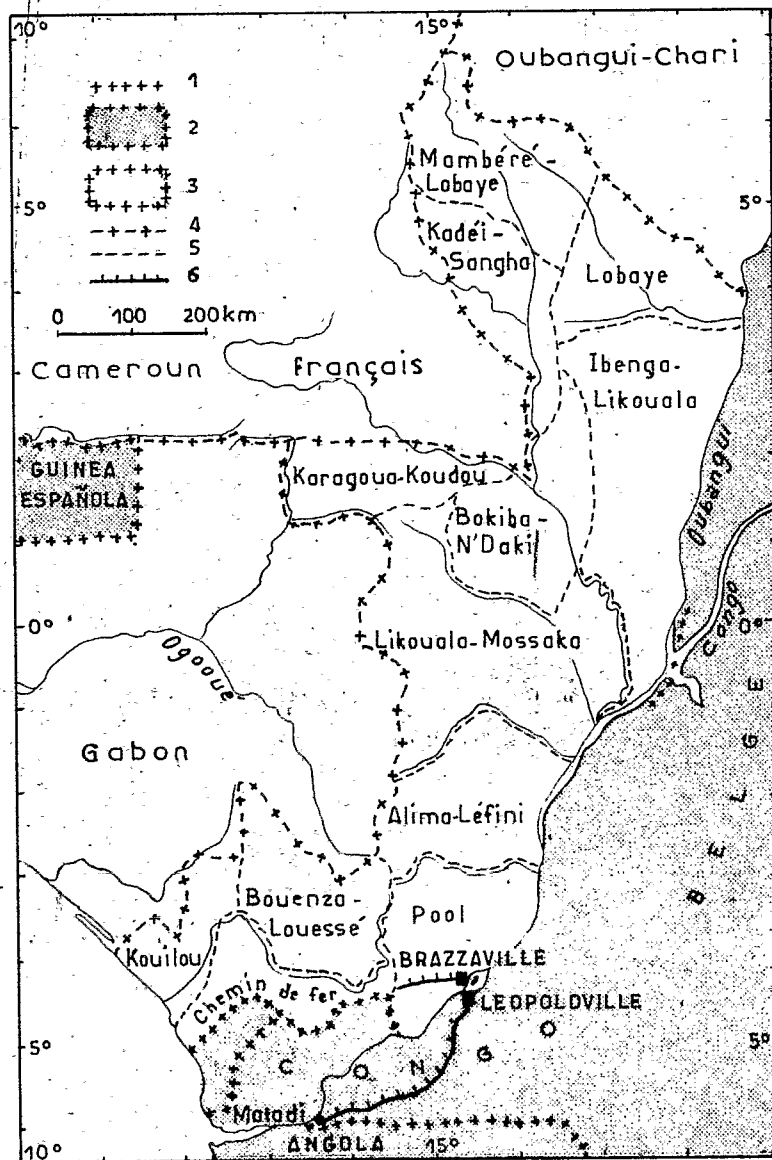


Figure 7 - Le Moyen-Congo en 1921.

Légende commune aux deux cartes.

1: frontières. 2: territoires étrangers. 3: territoires français. 4: limites de colonies. 5: limites de circonscriptions. 6: voie ferrées.

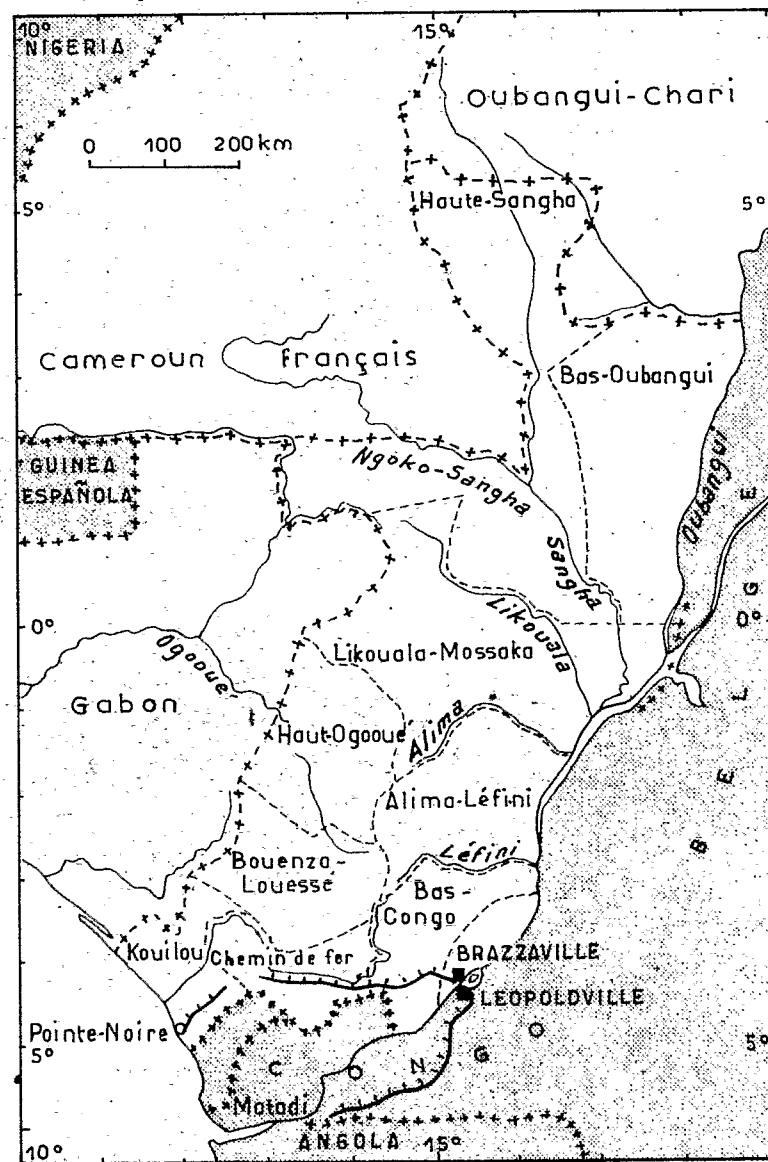


Figure 8 - Le Moyen-Congo en 1933.

Les transports fluviaux assuraient des liaisons régulières sur le Congo et ses affluents. Le port de Pointe-Noire, aménagé à partir de 1934, était en 1939 le port le mieux équipé entre Dakar et le Cap.

L'aviation disposait de trois terrains : Pointe-Noire, Brazzaville et Impfondo, étapes vers Bangui, Fort-Archambault et Fort-Lamy. Les télécommunications reliaient le Moyen-Congo à la France par câble télégraphique sous-marin au départ de Pointe-Noire et par radio (postes émetteurs à Brazzaville et Pointe-Noire). Enfin la ligne téléphonique longeant la voie ferrée desservait toutes les gares.

Pouvoirs publics et missions chrétiennes avaient développé écoles, dispensaires et hôpitaux.

Bien que toute cette infrastructure fut encore insuffisante en 1939, elle marquait une étape importante dans l'équipement de cette colonie.

Pour favoriser l'économie rurale africaine, l'administration créa en 1937 les "sociétés indigènes de prévoyance" qui obligeaient tous les chefs de famille d'une même subdivision à cotiser et à former une coopérative gérée par le Chef de subdivision. Plants d'arbres fruitiers (agrumes) et semences (arachide) furent distribués gratuitement aux paysans. Il fallut souvent imposer ces nouvelles cultures pour les faire adopter.

De son côté, le secteur privé intervenait, mais plus modestement. Les sociétés concessionnaires rescapées se convertissaient dès 1919 au commerce (S.H.O. au Gabon), dans les plantations de palmiers à huile et la navigation fluviale (C.F.H.B.C. dans la cuvette congolaise) ou dans le commerce et l'exploitation forestière (C.P.K.N.) dans le Kouilou et le Mayombe. Par ailleurs, les petits gisements de cuivre, de plomb et de zinc du bassin du Niari étaient exploités. Les mines de cuivre de Mindouli et de Renévillie ouvertes jusqu'en 1934 donnèrent un maximum de 3 000 tonnes de concentrés en 1929. L'exploitation du plomb et de zinc de M'Fouati débutait en 1937 et fournissait 6 900 t de plomb et 3 300 t de zinc en 1939. L'or découvert dans le Mayombe en 1935 était extrait artisanalement (123 kg en 1939). Les seules réalisations industrielles de cette période furent les huileries de la cuvette congolaise et de Kayes dans la vallée du Niari et les ateliers de réparation du chemin de fer à Pointe-Noire.

Les deux terminus du chemin de fer constituaient deux pôles de développement et d'attraction humaine. Brazzaville et Pointe-Noire furent donc les deux premières villes du Congo rassemblant respectivement 10 200 h (dont 600 Européens) et 1 200 h en 1917, et 18 600 h (dont 1 100 Européens) et 9 000 h en 1937.

Le bilan économique de cette période est modeste comparé à celui des autres colonies françaises. En 1934, année d'achèvement de la voie ferrée, le Moyen-Congo avait encore un commerce extérieur faible : 16 500 000 F aux exportations (73 % vers la France), contre 75 000 000 F aux importations (45 % de France) celles-ci en forte diminution avec la fin des travaux du "Congo-Océan". Le Moyen-Congo, pas plus que le reste de l'A.E.F. n'avait attiré le grand capital français comme l'avaient fait l'Indochine et l'Afrique du nord. Avec les autres colonies de l'A.E.F., le Moyen-Congo était alors la "Cendrillon" de l'empire colonial français.

4°) Modernisation de l'infrastructure et de l'économie (1940-1960).

Pendant les vingt années qui précédèrent son indépendance, le Moyen-Congo connut un essor économique sans précédent. De 1940 à 1945, il participa à l'"effort de guerre", après avoir rallié la "France libre" du général de Gaulle avec les autres colonies de l'A.E.F. et le Cameroun français. A partir de 1947, un plan décennal d'équipement et des investissements privés apportèrent au Congo d'importants capitaux qui permirent une modernisation spectaculaire dans les années qui suivirent l'après-guerre. Les années 1946, 1956, 1958 et 1960 marquèrent l'évolution politique pacifique de cette colonie vers les statuts successifs de territoire d'outre-mer, de territoire autonome, de république autonome, enfin de république indépendante.

a) La deuxième guerre mondiale (1940-1945).

Durant la seconde guerre mondiale, sa fonction de transit prit une importance considérable. Entre la côte atlantique d'une part, le Tchad, mais aussi le Soudan anglo-égyptien par le Congo belge d'autre part, d'importantes quantités de matériel de guerre empruntèrent les voies ferrées et fluviales congolaises. L'administration porta tous ses efforts sur les moyens de transports et

favorisa la production de matières stratégiques. Les Africains furent obligés de nouveau de récolter le latex dans la forêt (3 500 tonnes en 1944). Les schistes bitumineux du Mayombe furent exploités. Plus de 3 tonnes d'or furent extraites du Mayombe de 1940 à 1944.

Par ailleurs, l'industrialisation rendue nécessaire par le repli de l'A.E.F. sur elle-même, puisque n'étant plus ravitaillée par la France, se concrétisa par la construction d'usines à Brazzaville (fonderie, tannerie, savonnerie, chaussures, cigarettes, allumettes) à Dolisie (tannerie) et à Pointe-Noire (scieries).

L'industrialisation provoqua un appel de main-d'oeuvre en villes dont les effectifs se gonflèrent rapidement pour atteindre en 1945 10 % de la population totale : Brazzaville (46 500 h contre 18 700 en 1937), Pointe-Noire (19 150 h contre 9 000 en 1937).

L'urbanisation facilitait la scolarisation dont le taux passait de 8 % en 1939 à 11 % en 1945.

b) L'après-guerre (1946-1956).

Après 1945, pour récompenser l'A.E.F. de son effort de guerre, la France appliqua des réformes politiques (suppression du statut indigène et du travail forcé, création d'une "assemblée territoriale" au niveau de chaque colonie devenue "territoire d'outre-mer" et d'un "grand conseil" au niveau de la fédération), créa une nouvelle monnaie - le franc C.F.A. (1) - favorable aux territoires français d'Afrique et finança un plan décennal (1947-56) de développement d'un montant de 51 525 millions de francs C.F.A. 77 % des crédits étaient destinés aux réalisations économiques, 23 % au domaine social et scientifique. Bien qu'il n'eut en 1946 que 16,3 % de la population de l'A.E.F., le Moyen-Congo reçut 17,9 % des crédits (dont 7,9 % pour le port de Pointe-Noire et le chemin de fer Congo-Océan).

Les investissements portèrent en priorité sur les transports, sur l'équipement de la "voie fédérale" (axe Pointe-Noire-Brazzaville - Bangui-Fort-Lamy) en particulier. Le port de Pointe-Noire fut amélioré. La diésélisation du matériel de traction du chemin de fer Congo-Océan fut généralisée. Les remorqueurs à vapeur fonctionnant au bois furent remplacés sur le Congo par des pousseurs.

(1) 1 franc C.F.A. = 2 francs français de 1948 à 1958 et 0,02 franc français, depuis 1959.

à moteurs diesel. L'amélioration du réseau routier porta sur les axes Brazzaville-Pointe-Noire, Dolisie-Gabon (le sud du Gabon étant plus facilement intégrable à l'hinterland de Pointe-Noire qu'à celui de Port-Gentil) et Brazzaville-Fort-Rousset selon un tracé plus oriental, l'ancien étant abandonné. L'infrastructure aérienne enfin fut dotée d'aéroports : classe A (Brazzaville), classe B (Pointe-Noire), classe C (Dolisie), classe D (Djambala, Gamboma, Makoua, Sibiti et Mossendjo).

Une société d'économie mixte fut fondée pour produire de l'énergie hydro-électrique (barrage du Djoué près de Brazzaville) afin de favoriser l'implantation de l'industrie, tandis qu'une société privée augmentait la puissance installée de ses usines thermiques de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

Afin d'améliorer son action et de se rapprocher des administrés, l'administration procéda à un nouveau découpage du territoire à partir de 1946. Celui-ci fut diminué de la haute Sangha attribuée à l'Oubangui-Chari et du haut Ogooué rétrocedé au Gabon et divisé en régions et celles-ci en districts (figures 9 et 10).

Afin de faciliter l'essor de l'agriculture, les pouvoirs publics créèrent des stations de recherches agronomiques dans la vallée du Niari et des pépinières dans chaque région pour assurer la diffusion des semences et des plants auprès des paysans.

Pour remédier aux carences du régime alimentaire des ruraux, mais aussi pour augmenter leurs ressources et assurer le ravitaillement vivrier des citadins de plus en plus nombreux, les services de l'agriculture et des eaux et forêts formèrent des techniciens pour encadrer les villageois et leur faire développer les cultures vivrières et la pisciculture. De plus, de 1952 à 1956 furent réalisées des expériences de paysannats dans chacune des grandes régions naturelles du pays. Les paysannats avaient pour buts de permettre une évolution économique et sociale du monde rural grâce à une concentration de capitaux publics prêtés et de moyens techniques mis en oeuvre par les services agricoles. Ils intéressèrent quelques 20 000 personnes. Les remboursements se faisaient par des prélèvements sur les récoltes et sur le croît naturel des troupeaux. Dans le cadre de cette politique, s'inséra également la création de petites fermes individuelles par des ruraux choisis par l'administration parmi les éléments de la population les plus actifs. Par ailleurs, furent introduites ou encouragées des cultures d'exportation (tabac sur les plateaux batéké, arachide dans la vallée du Niari, bananier dans le Mayombe, caféier, cacaoyer et hévéa dans le Niari forestier).

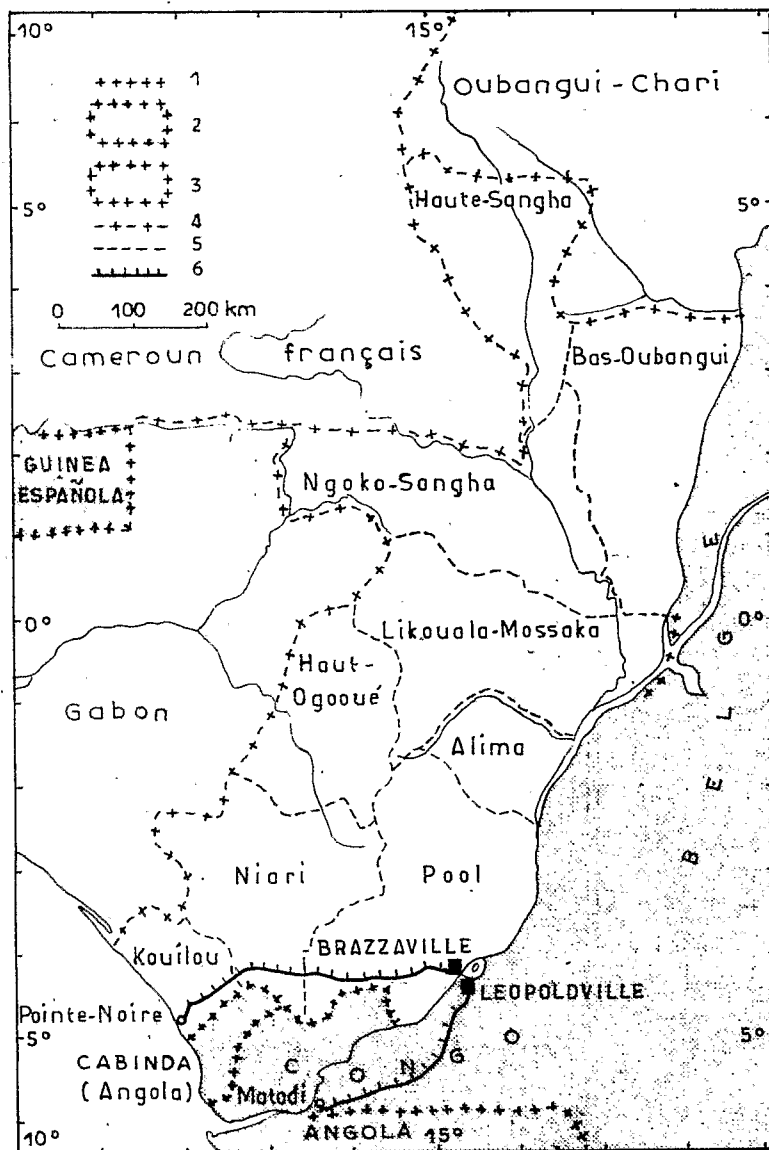


Figure 9 - Le Moyen-Congo en 1945.

Légende commune aux deux figures.

1 : frontière. 2 : territoires étrangers. 3 : territoires français. 4 : limites de territoires d'outre-mer français.

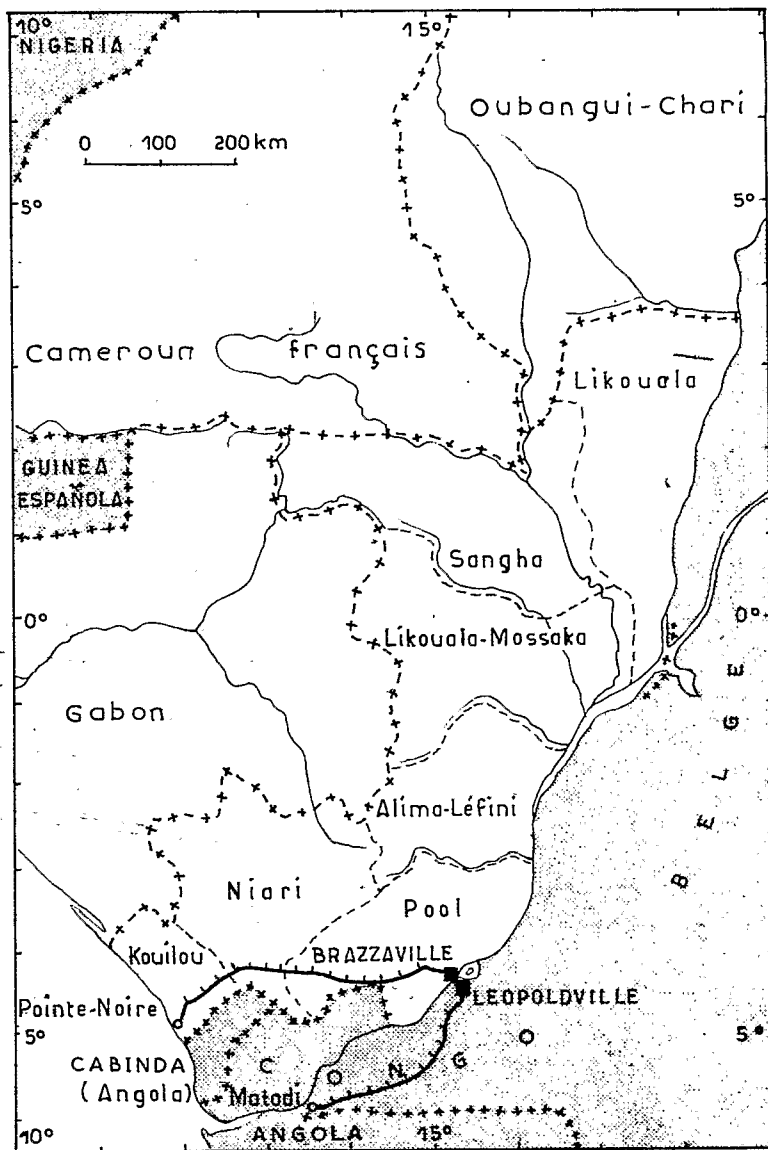


Figure 10 - Le Moyen-Congo en 1950.

100

100

C'est durant cette période que la formation intellectuelle et professionnelle fit les progrès les plus spectaculaires : création de nombreuses écoles dans les principaux villages, de deux lycées et d'une école professionnelle à Brazzaville. L'enseignement privé accueillait environ 60 % des élèves. De 1945 à 1956, le taux de scolarisation passa de 11 à 51 %.

Les pouvoirs publics s'étant engagés à financer l'infrastructure, les capitaux privés n'hésitèrent plus à s'investir au Congo : capitaux métropolitains et capitaux rapatriés d'Indochine. Par ordre croissant, les activités forestières, minières, agricoles et industrielles se partagèrent les investissements privés.

L'exploitation forestière portait sur 13 000 hectares en 1947, 231 500 en 1951 et 475 900 en 1955. Cette progression importante se répercuta sur la production et en particulier sur celle d'okoumé.

La production minière restait modeste, mais l'essentiel des investissements était consacré aux recherches d'hydrocarbures dans le bassin côtier (prolongement méridional du bassin pétrolifère découvert au Gabon).

Les investissements agricoles furent le fait d'un colonat européen dans la vallée du Niari (grande culture mécanisée d'arachide et de paddy et élevage), mais surtout de grandes sociétés capitalistes : plantations de canne à sucre de la S.I.A.N. (3 500 hectares) à Jacob, de plantes à fibres de la SOFICO à Malolo dans la vallée du Niari, enfin nouvelle plantation de palmiers à huile de la C.F.H.B.C. (3 000 hectares) dans la région de la Sangha. L'élevage extensif de bovins trypano-tolérants (race N'Dama) se développa dans la vallée du Niari et sur les plateaux de bordure où les effectifs passaient de 3 000 à 7 000 têtes entre 1953 et 1955.

Ce fut le secteur industriel qui reçut la plus grande part des investissements : sucrerie et raffinerie de sucre à Jacob, scieries, usines de déroulage et de placage du bois à Pointe-Noire, usine textile et usine de cigarettes à Brazzaville. De grands projets étaient à l'étude : usine hydro-électrique sur le Kouilou dans le Mayombe devant produire 6,5 milliards de kwh/an et alimenter le complexe industriel d'importance mondiale de Pointe-Noire (industries métallurgiques et chimiques).

Les productions agricoles constituaient à cette époque les principales exportations (huile de palme et palmistes, arachide, café, cacao, caoutchouc), suivies par le bois (de plus en plus important) et enfin par les minerais. En 1955, les exportations représentaient 1,9 milliards de F CFA, contre 7,4 milliards pour les importations. Le déficit de la balance commerciale traduisait l'importance des importations des biens d'équipement et partant l'état de sous-développement du pays.

c) De l'autonomie à l'indépendance (1956-1960).

Cette période fut caractérisée par une rapide évolution politique. En 1956, le territoire du Moyen-Congo fut doté d'une assemblée territoriale délibérative et d'un conseil de gouvernement présidé par le gouverneur. En 1958, fut créée la république du Congo, autonome au sein de la Communauté. Enfin le 15 août 1960, ce pays accéda à l'indépendance.

La poursuite de l'action des pouvoirs publics aboutit en 1960 à une amélioration de l'infrastructure de l'enseignement et de la santé. Ainsi le taux de scolarisation passait de 51 à 68 % pour les enfants de 6 à 14 ans entre 1956 et 1960. Si la part des écoles privées restait primordiale pour l'enseignement primaire (56 % des élèves), les établissements publics formaient la majorité des élèves des enseignements secondaire (68 %) et technique (50,5 %). Malgré la mise en service d'un hôpital général à Brazzaville et de dispensaires dans le reste du pays, il n'y avait encore en 1960 qu'un médecin pour 13 300 habitants (contre 15 300 en 1956) et qu'un lit d'hôpital pour 208 habitants (contre 248 en 1956).

Mais c'est surtout l'arrivée massive de capitaux privés à partir de 1959 qui caractérisa ces années-là. En effet, la desserte des mines de manganèse de Moanda au Gabon par un téléphérique et une voie ferrée se raccordant au "Congo-Océan" nécessita 25 milliards de F CFA d'investissements sur cinq ans (dont 12 milliards pour la seule voie ferrée). Ce nouvel axe de communication allait en outre permettre le désenclavement d'une grande partie du bassin du Niari.

Enfin, en 1960 débutait l'exploitation du gisement de pétrole de Pointe-Indienne, près de Pointe-Noire (52 000 tonnes).

A la veille de l'indépendance, le Congo était, des quatre anciens territoires de l'A.E.F., le mieux équipé, le plus urbanisé, le plus scolarisé et celui qui connaissait un début d'industrialisation. Il devait cette situation à la place essentielle qu'il occupait au sein de la fédération coloniale. D'après les comptes nationaux de 1958, l'importance de l'administration et de la fonction de transit (20 % du produit intérieur chacune) d'une part et de l'économie traditionnelle (30 %) d'autre part, ne laissait que 30 % au secteur d'économie moderne (productions d'exportation et industries). Comme l'écrivait Samir AMIN (1), "d'un pays primitif, le Congo est devenu un véritable pays sous-développé : une région périphérique du système capitaliste mondial".

Mais plus grave encore, ce pays était déséquilibré entre un petit Congo méridional (31 % de la superficie totale), mais peuplé (75 % de la population totale) et concentrant la totalité des équipements et des moyens de production et un vaste Congo septentrional, sous peuplé et sous équipé. En fait, le Congo modernisé se limitait à l'axe Pointe-Noire-Brazzaville.

(2) Histoire économique du Congo (1880-1968), p. 63.

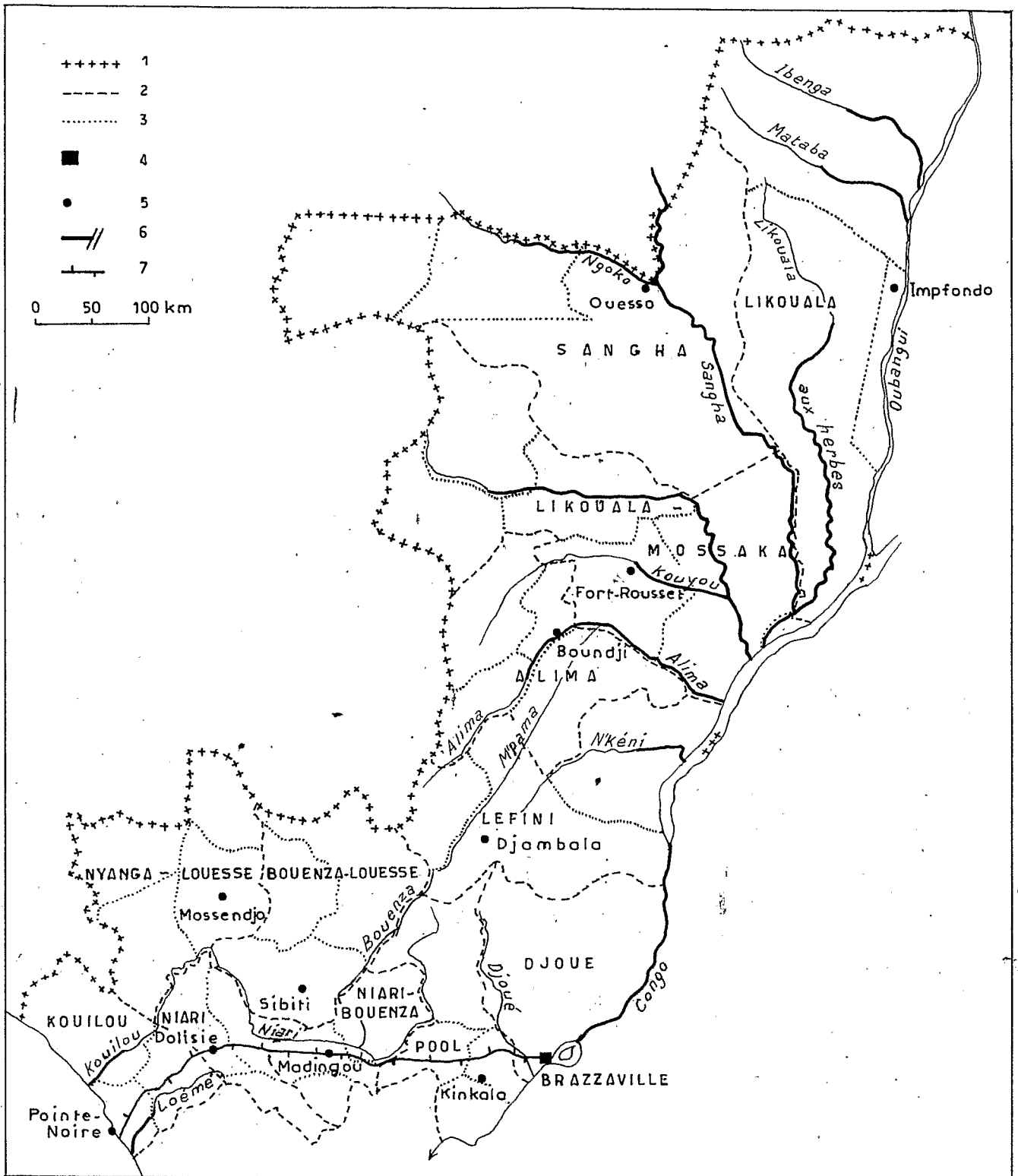


Figure 11. Le Congo en 1960.

1: frontières, 2: limites de préfectures, 3: limites de sous-préfectures, 4: capitale, 5: chef-lieu de préfecture, 6: cours d'eau navigables, 7: voie ferrée.

100

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. The text also mentions the need for regular audits to ensure the integrity of the financial data.

In the second section, the author details the various methods used for data collection and analysis. This includes the use of statistical software and manual calculations. The importance of cross-checking data from different sources is highlighted to minimize errors.

The third part of the document focuses on the implementation of internal controls. It describes how these controls are designed to prevent fraud and ensure compliance with regulatory requirements. The text provides examples of control procedures and explains how they are monitored and updated.

The fourth section discusses the role of management in overseeing the financial reporting process. It stresses the need for transparency and accountability. Management is responsible for ensuring that the financial statements provide a true and fair view of the organization's financial position.

The fifth part of the document addresses the challenges faced in the current economic environment. It discusses the impact of market volatility and inflation on financial reporting. The author suggests strategies to mitigate these risks and maintain financial stability.

The sixth section provides a detailed overview of the financial reporting cycle. It outlines the steps from data collection to the final presentation of financial statements. The text also discusses the importance of timely reporting and the consequences of delays.

The seventh part of the document discusses the role of external auditors. It explains how their independent review adds credibility to the financial statements. The text also mentions the requirements for external audits and the responsibilities of the auditors.

The eighth section discusses the future of financial reporting. It mentions the increasing use of technology and the need for continuous improvement. The author suggests that organizations should embrace digital tools to enhance the accuracy and efficiency of their financial reporting processes.

The final part of the document concludes with a summary of the key points discussed. It reiterates the importance of accuracy, transparency, and compliance in financial reporting. The author expresses confidence in the organization's ability to meet these challenges and maintain high standards of financial integrity.

L'INDEPENDANCE ET LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT

*

* *

De 1960 à 1976, le Congo a connu deux régimes politiques différents auxquels ont correspondu deux conceptions économiques opposées. Jusqu'en 1963, une orientation pro-occidentale du régime se caractérisa par une absence de politique économique et constitua un intermède néo-colonial. De 1963 à nos jours, une volonté manifeste de socialisation de la politique et de l'économie a abouti à une série d'expériences qui ont échoué et qui continuent aujourd'hui à obérer les finances de l'état. L'option politique n'est pas en cause. Ces échecs sont dûs uniquement à une mauvaise gestion. Depuis décembre 1975, une nouvelle équipe gouvernementale a décidé la "radicalisation de la révolution" et un retour à l'orthodoxie financière et à des principes de gestion efficace, afin de réaliser le programme triennal (1975-77).

1°) L'intermède néo-colonial (août 1960 - août 1963)

La république indépendante du Congo hérita en 1960 d'un pays dont le déséquilibre démographique et économique entre le Nord et le Sud se prolongeait sur le plan politique. L'assise des partis était ethnique, voire régionale, mais en aucun cas nationale. L'audience de l'équipe au pouvoir se limitait au "Congo utile", c'est-à-dire au Sud.

Si l'africanisation des postes de commandement de l'administration se poursuivait, elle n'était pas encore achevée en 1963 à la chute du régime.

La nouvelle administration augmenta le nombre des circonscriptions - elle avait déjà commencé en 1959 - et les débaptisa. Ainsi, aux 7 "régions" et 31 "districts" de 1950, succédèrent 12 "préfectures" et 37 "sous-préfectures" (figure 11).

Les services fédéraux de l'ancienne A.E.F. se perpétuèrent sous la forme d'organismes inter-états dépendant de la "conférence des chefs d'états d'Afrique équatoriale" dont le secrétariat permanent fut fixé à Brazzaville.

Ceux-ci comprennent des services publics d'intérêt commun :

- l'"agence transéquatoriale de communications" regroupant le port de Pointe-Noire, le chemin de fer Congo-Océan, le port de Brazzaville, le service des voies navigables et le port de Bangui (A.T.E.C.);

- l'"office équatorial des postes et télécommunications" (O.E.P.T.);

- le "central mécanographique";

- le "service des poids et mesures";

- la direction régionale de l'"agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique" (ASECNA);

- la "banque centrale des états de l'Afrique équatoriale et du Cameroun";

- le secrétariat de l'"union douanière équatoriale" correspondant à l'ancienne A.E.F.;

- enfin, dernier organisme créé, la "fondation de l'enseignement supérieur en Afrique centrale" (F.E.S.A.C.);

Dans le domaine économique, l'état congolais facilita l'entrée des capitaux étrangers par un "code des investissements" et élaborait le 1er plan triennal de développement (1961-63) qui prévoyait 10,5 milliards de F CFA d'investissements publics. Il racheta la plantation de palmiers à huile d'Ouessou, appartenant à la C.F.H.B.C. au bord de la faillite. Il intervint au niveau de l'économie rurale en transformant les sociétés africaines de prévoyance (S.A.P.) en "centres de coopération rurale" et le "fonds commun des S.A.P." en "société nationale congolaise de développement rural". Dotés d'un budget, d'un matériel et d'un personnel distincts de ceux de la sous-préfecture, ces organismes se révélèrent peu efficaces et coûteux.

En 1962, s'acheva la construction de la voie ferrée et du téléphérique de la COMILOG (2). Les ateliers de réparation du matériel de ce chemin de fer fixés à Makabana furent à l'origine d'un nouveau centre urbain (le seul qui n'ait pas été au départ un chef-lieu administratif). Dès 1963, le trafic du port de Pointe-Noire passait à 1 440 000 tonnes (dont 570 000 tonnes de manganèse contre 767 000 tonnes en 1960). Si les productions agricoles stagnaient (sauf la canne à sucre), l'exportation du bois s'accroissait (+ 18 % en 4 ans).

L'économie minière progressait grâce à la production pétrolière (plus de 100 000 tonnes/an) malgré la diminution de l'extraction des minerais non-ferreux.

(2) COMILOG : Compagnie minière de l'Ogooué exploitant le gisement de manganèse de Moanda au Gabon.

L'industrie était en plein essor : usines chimiques à Brazzaville (plastiques, peintures, parfums), minoterie à Jacob et usine métallurgique à Pointe-Noire, ainsi que de nombreuses autres en construction.

Le commerce extérieur était toujours déficitaire malgré une diminution des importations (16,3 milliards F CFA en 1963 contre 17,3 milliards en 1960) et une augmentation spectaculaire des exportations (10,3 milliards en 1963 contre 4,4 milliards en 1960). Un tel accroissement des exportations était dû aux diamants pour 4,7 milliards, bien que le Congo n'en fut pas producteur. Ces diamants étaient exportés frauduleusement du Congo-Léopoldville alors en proie aux troubles intérieurs, ce qui permettait au Congo-Brazzaville de prélever des taxes substantielles sur ce commerce. De ce fait, la structure des exportations se modifiait de 1960 à 1963. Les produits agricoles passaient de 17,2 à 7,4 % de la valeur totale, le bois de 63,7 à 35,5 %, les minerais et métaux de 6,7 à 51 % et les autres produits de 12,4 à 6,1 %. La France demeurait le principal fournisseur, mais en diminution (61 % des importations en 1963 contre 66 en 1960). Aux exportations, elle n'intervenait plus que pour 17 % contre 28 % en 1960.

Malgré un déficit commercial important, la balance des paiements était équilibrée grâce aux investissements étrangers : 34,7 milliards F CFA au total de 1960 à 1963, dont 26,5 milliards d'origine privée et 8,2 milliards d'origine publique (dons et prêts étrangers à 57 % français). Peu de pays de l'importance du Congo bénéficièrent d'apports de capitaux aussi conséquents en si peu de temps. Enfin, comme les anciens territoires français d'outre-mer, le Congo continua d'employer la plupart des anciens fonctionnaires coloniaux au titre de l'assistance technique française.

2°) Les expériences socialistes (1963 - 1976)

Depuis 1963, le Congo n'est engagé politiquement vers le socialisme, mais l'économie est encore en 1976 pour la plus grande partie intégrée au système capitaliste. Deux options économiques ont marqué cette période caractérisée pour la première par la lutte contre la petite entreprise congolaise (1963 - 1968), pour la seconde par une politique systématique de création ou de participation au capital des entreprises étrangères (depuis 1968) aboutissant au programme triennal (1975-1977).

a) La première expérience socialiste (août 1963 - août 1968)

Le gouvernement issu de la révolution de 1963 opta pour le "socialisme scientifique". Deux finalités déterminèrent l'action des pouvoirs publics : congolisation et socialisation.

Fin 1963 fut achevée la congolisation des postes de responsabilités de l'administration, sans que celle-ci renouât aux assistants techniques français dont elle n'aurait pu se passer.

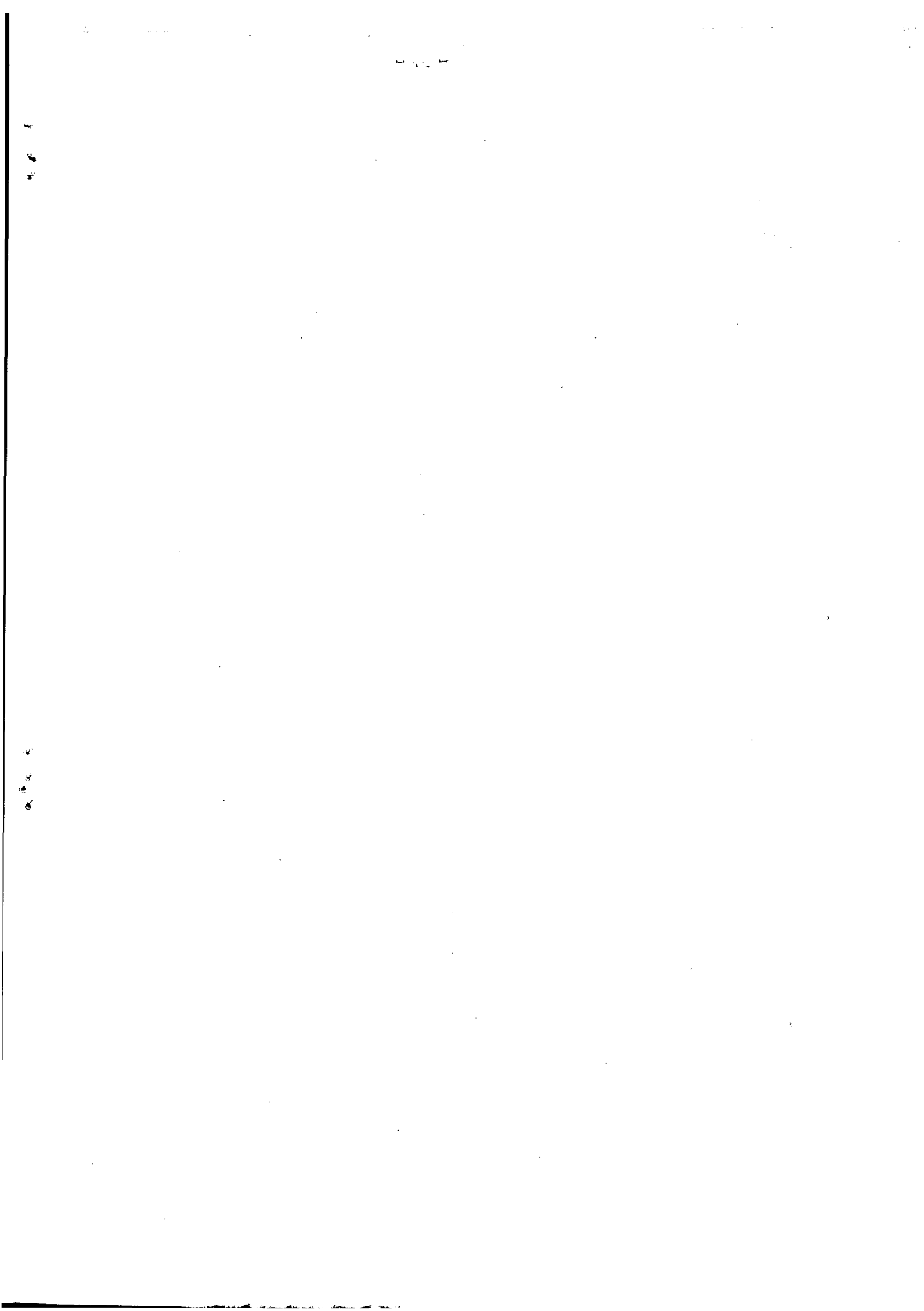
En 1965, fut décidée la nationalisation des établissements d'enseignement privés. L'état acquit ainsi à bon compte une importante infrastructure, mais se priva d'un corps d'enseignants de qualité qui ne lui avait rien coûté jusqu'alors et qu'il lui fallut remplacer à sa charge sans avoir un corps homologue. De cette époque date la détérioration de la qualité de l'enseignement public sacrifié au bénéfice du plus grand nombre : le taux de scolarisation atteignit 85 % en 1968.

L'amélioration de l'action sanitaire se concrétisa par la création de dispensaires en zones rurales et porta les effectifs de médecins en 1968 à 103 (dont 85 % d'étrangers), contre 46 (étrangers à 76 %) en 1963. Pendant le même temps, le nombre de lits passa de 3 575 à 4 484 (+ 25 %).

En 1967, une réforme administrative supprima préfectures et sous-préfectures. Le pays fut divisé en 9 "régions" et 44 "districts" (figure 12). En adoptant la terminologie chinoise, on reprenait celle de l'époque coloniale.

Le gouvernement définit un plan intérimaire quinquennal (1964-1968) qui prévoyait de faire porter les efforts uniquement sur un nombre limité de "périmètres de mise en valeur intérieure" groupés autour des centres urbains. Il créa en 1965 le "bureau pour la création, le contrôle et l'orientation des entreprises et exploitations de l'état" (B.C.C.O.). Malgré ses prises de positions verbales anti-capitalistes, il adopta une ligne de conduite libérale vis-à-vis des entreprises privées étrangères. Conscient qu'il n'avait ni les ressources financières, ni les cadres pour étatiser le secteur moderne de l'économie, il ne pouvait avoir d'autre attitude sans se priver à coup sûr de la plus importante source d'investissements qu'il pût alors trouver.

Aussi ne procéda-t-il qu'à des nationalisations sans grande importance : plantations de palmiers et maisons de commerce de la C.F.H.B.C. (dernier vestige de



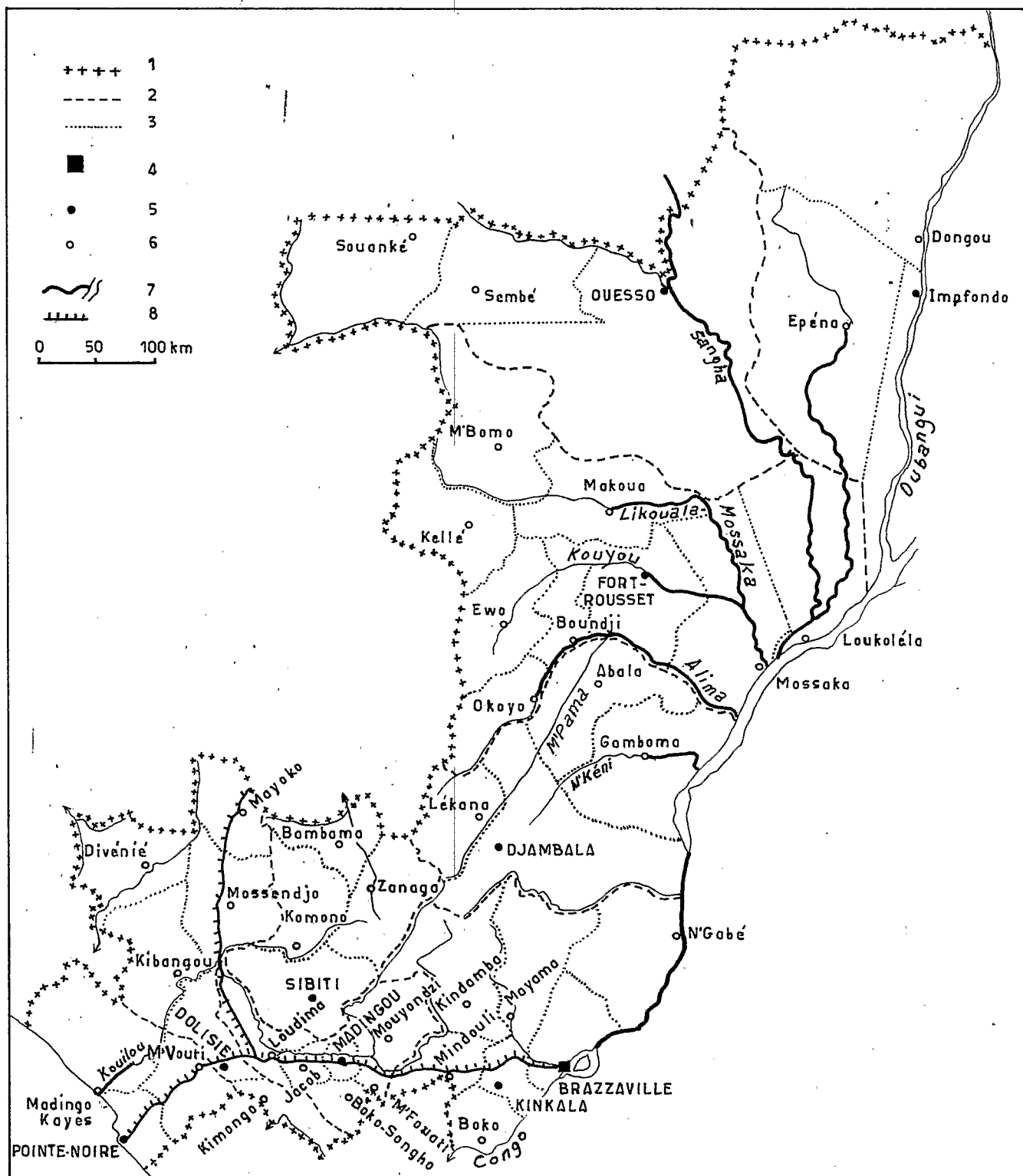


Figure 12 - Le Congo en 1962.

1: frontières. 2: limites de régions. 3: limites de districts. 4: capitale. 5: chef-lieu de région. 6: chef-lieu de district. 7: cours d'eau navigables. 8: voies ferrées.

l'époque des sociétés concessionnaires) en 1965, briquetterie des environs de Brazzaville en 1966 et compagnies de distribution d'eau et d'électricité en 1967.

Modéré avec le capital étranger, le gouvernement adopta une attitude résolument hostile envers le petit capital congolais en formation. Gros commerçants, transporteurs routiers, chefs de petites entreprises (maçonnerie, menuiserie, etc..) furent soumis à des tracasseries politico-administratives et concurrencés par des organismes d'état : office national du commerce (OFNACOM), office national de commercialisation des produits agricoles (ONCPA), office congolais de l'habitat (OCH), usines de meubles.

L'OFNACOM couvrit le pays d'un réseau de boutiques implantées au gré des intérêts politiques, destinées à écouler les produits chinois et à concurrencer le petit commerce local, tandis que le grand commerce européen restait florissant et sans rival. Doté d'un personnel pléthorique et mal géré, il se révéla très tôt une charge pour l'état.

L'ONCPA reçut le monopole de la collecte et de la commercialisation des produits agricoles destinés à l'exportation. Cet organisme remplaça l'ancienne SNCDR. Il y eut simplement changement de sigle et non de méthode de gestion. Le problème du déséquilibre financier demeura entier. De plus, les petits commerçants écartés de ce système de collecte n'étant plus là pour suppléer aux défaillances des services officiels, les tonnages commercialisés diminuèrent, les revenus des bureaux aussi. Cette politique se solda par un double déficit pour l'état. Peu à peu et discrètement, l'ONCPA autorisa les anciens collecteurs privés à reprendre leurs activités.

Quant à l'O.C.H., il fut le maître d'oeuvre de quelques quartiers-pilotes à Brazzaville en particulier. Ni lui, ni l'usine de meubles créée en 1968, ne furent dangereux pour leurs concurrents privés.

Le B.C.C.O. lança un ambitieux programme de réalisations industrielles grâce à l'aide étrangère : chinoise pour le complexe textile et russe pour l'usine de meubles à Brazzaville, nord-coréenne pour l'usine d'allumettes de Bétou, ouest-allemande pour la cimenterie de Loutété. Il s'associa avec les capitaux privés de la SIAN (société industrielle et agricole du Niari) pour créer une nouvelle unité agro-industrielle de la canne à sucre (La SOSUNIARI)

près de Jacob, ce qui porta la production de sucre de 22 000 tonnes en 1963 à 51 000 en 1968.

A cet effort sans précédent d'investissements de l'état (17,2 milliards de F CFA de 1964 à 1968 contre 3,3 pour la période précédente), s'ajoutèrent les capitaux étrangers. De 1964 à 1968, le Congo reçut 46,2 milliards de F CFA d'investissements étrangers : privés à raison de 35,1 milliards (dont 21,1 pour l'exploitation du gisement de potasse de Holle) et publics pour 11,1 milliards (dont 28,8 % français). Les capitaux privés étaient destinés au secteur primaire : 64,3 % (mines, forêt et pêche), au secteur secondaire pour 22,2 % (industries de l'alimentation, du bois et de transformation diverses), enfin au secteur tertiaire : 13,5 % (commerce, distribution pétrolière, transports privés et construction immobilière). Durant cette période entrèrent en service à Brazzaville une usine de boissons gazeuses (30 000 hectolitres), à Jacob une usine d'aliments pour bétail (2 000 tonnes), à Pointe-Noire des usines pouvant produire : bière (87 000 hectolitres), boissons gazeuses (25 000 hectolitres), chaussures (1 470 000 paires), lubrifiants (6 700 tonnes), insecticides (1 600 hectolitres) et cartouches (10 millions).

Afin de réduire partiellement le chômage urbain grandissant, le gouvernement accrut considérablement les effectifs des fonctionnaires, mais par contrecoup le budget de fonctionnement de l'état (8,5 milliards en 1963 à 12 milliards en 1968). Ceci s'ajoutant aux créations d'emplois de l'industrie localisées dans les villes, provoqua une recrudescence de l'émigration rurale vers les centres urbains. La population urbaine (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Jacob) passait de 1962 à 1968, de 27 à 33 % de la population totale.

Durant cette période, les productions agricoles stagnèrent sauf celle de canne à sucre grâce à l'essor de la SIAN et à la création de la SOSUNIARI. Les surfaces plantées passèrent de 3 500 hectares en 1963 à 22 000 en 1968 et la production de canne de 200 000 à plus de 900 000 tonnes.

Les tonnages des prises de la pêche maritime artisanale (1 000 tonnes) et industrielle (10 000 tonnes) restèrent stationnaires.

L'exploitation forestière continua sa progression régulière de 634 000 m³ en 1964 à 777 000 m³ en 1968.

L'activité minière déclina à cause de l'épuisement des gisements, de 393 millions à 272 millions de F CFA. Mais les découvertes de pétrole sous-marin au large de Pointe-Noire et de potasse à Holle et les investissements consacrés à leur mise en exploitation permettaient de fonder de grands espoirs sur la croissance de ce secteur économique.

De tous les secteurs d'activités, l'industrie fut celui qui progressa le plus. Mais déjà en 1968, les entreprises d'état avouaient un déficit d'un milliard de F CFA. Les seules entreprises qui rapportaient à l'état étaient les sociétés d'économie mixte où celui-ci était minoritaire, donc non responsable de la gestion. A partir du 1er janvier 1966, le Cameroun se joignit aux pays membres de l'union douanière équatoriale qui devint l'"union douanière et économique de l'Afrique centrale" (U.D.E.A.C.). Les industries congolaises pouvaient gagner un nouvel et important marché, mais subir aussi un nouveau et puissant concurrent.

Le produit intérieur brut passa de 35 à 50 milliards de F CFA entre 1963 et 1968 (contre 28 milliards en 1960).

Le commerce extérieur, en accroissement : 29 milliards de F CFA (plus 3,8 milliards pour les diamants) en 1968 contre 24,7 milliards (plus 4,8 milliards pour les diamants) en 1964, restait déficitaire malgré la réexportation des diamants du Congo-Kinshasa. Sans celle-ci, le déficit augmentait de 11,4 à 12,3 milliards, mais le taux de couverture des importations s'améliorait de 38,2 à 40,5 %. La part de la France dans ce commerce diminuait de 1963 à 1968 : aux importations de 61 % à 58 % et aux exportations de 17 à 10,5 %.

Cette première expérience de socialisation de l'économie s'est soldée par un double échec pour les finances publiques (déficit de 4,5 milliards de F CFA pour le budget de l'état de 1963 à 1968) et pour celles des entreprises publiques (déficit d'un milliard). Cependant, si le bilan économique de cette période s'avérait positif, la cause en revenait uniquement aux investissements étrangers par leurs créations et par leurs découvertes (potasse et pétrole) qui assuraient des perspectives d'exportation inconnues jusqu'alors.

b) La seconde expérience socialiste (d'août 1968 au programme triennal : 1975-77).

La période qui débute en août 1968 est caractérisée par l'achèvement d'unités industrielles engagées antérieurement, l'absence de planification jusqu'à l'élaboration du programme triennal, des nationalisations, une série de créations d'entreprises mixtes ou publiques, enfin par l'essor de la petite entreprise congolaise.

Fin 1968 et courant 1969 entrèrent en activité des usines d'état mises en chantier auparavant, grâce à l'assistance financière et technique étrangère : à Brazzaville, complexe cotonnier de la SOTEXCO (sur prêt chinois) et usine de disques (installée par les Japonais) et à Bétou, usine d'allumettes (aide nord-coréenne).

Le 2ème plan quinquennal (1970-74), élaboré dès 1968, ne fut jamais mis au point et se limita à un plan sectoriel intérimaire (1970-72). Selon un rapport du P.N.U.D. (programme des nations-unies pour le développement) datant de juillet 1972 : "L'inertie des structures administratives et surtout l'absence d'une ligne politique claire et d'une définition politique des objectifs généraux et partiels ont empêché la synthèse et la mise au point finale du plan".

Les pouvoirs publics affirmèrent leur volonté de contrôler la totalité de l'infrastructure de services située au Congo. Cela les amena à se retirer des organismes inter-états dépendant de la "conférence des chefs d'états d'Afrique équatoriale" et à congoliser tous ceux qui se trouvaient en territoire congolais. Ainsi en 1970, l'"agence transéquatoriale de communications" (A.T.E.C.) devenait l'"agence transcongolaise de communications" (A.T.C.), à laquelle étaient rattachées les deux compagnies privées de navigation fluviale nationalisées. En 1972, intervenait la nationalisation des installations françaises de radiophonie et de télécommunications ("radio Brazzaville" et la société "France-câbles-radio"). Enfin, en 1975, toutes les compagnies d'assurances étrangères furent nationalisées et remplacées par une société unique ("assurances et réassurances du Congo").

Parallèlement, l'état créa une compagnie nationale de navigation aérienne (Lina Congo) pour les liaisons intérieures. Il entreprit un programme de modernisation des voies de communications (bitumages partiels de la route Brazzaville-Ouesso, ports grumiers de Brazzaville et Pointe-Noire), et des équipements collectifs grâce à l'aide étrangère : française, européenne, canadienne et internationale. La scolarisation atteignit 100 % dès 1972 et l'action sanitaire fut améliorée : 162 médecins (étrangers à 61 %) et 5 960 lits d'hôpitaux en 1973 (+ 33 % par rapport à 1968).

Des circonstances particulières amenèrent le Congo à nationaliser plusieurs entreprises privées : le complexe agro-industriel de la canne à sucre et la minoterie de Jacob en 1970 (la S.I.A.N. ayant décidé de cesser ses activités devant la baisse de rendement causée par une série de tensions sociales), ainsi que l'usine de déroulage et placage du bois (AFRIBOIS) à Pointe-Noire appartenant à des capitaux israéliens, à la suite de la rupture des relations diplomatiques avec Israël en 1970. L'état contrôla de ce fait la plus importante unité agro-industrielle du pays et 23 % de la capacité de production de l'industrie de déroulage et placage du bois (30 000 m³ sur 130 000). Ces nationalisations intervinrent dans des conditions compromettant le rendement : sociales pour la canne à sucre, techniques pour la minoterie incendiée en 1969 et commerciales pour l'usine de bois qui resta fermée de longs mois (mévente mondiale). Ces nationalisations devinrent de nouvelles et lourdes charges financières pour l'état. De plus, les pouvoirs publics ayant interdit aux compagnies de distribution de produits pétroliers (Mobil, Ruffina, Shell, Texaco et Total) d'augmenter leurs tarifs de vente en 1974, celles-ci cessèrent leurs activités, furent nationalisées et remplacées par une société nationale (Hydro-Congo). L'année suivante, "AGIP" subissait le même sort que ses homologues.

Malgré le déficit des entreprises publiques, l'état s'engagea dans une politique de créations dans ce secteur sur fonds nationaux ou étrangers. Ainsi s'édifièrent ou s'édifient à Brazzaville : chantier naval (Chine) et usine de textiles synthétiques (Roumanie), à Pointe-Noire : complexe de pêche maritime (Italie), raffinerie de pétrole (Belgique), à Bétou : complexe industriel du bois (Roumanie), exploitations minières du plateau des cataractes (U.R.S.S.), ranch de bovins du Niari (A.I.D.), fermes d'état et usine de séchage de poissons de Mossaka. Dans le domaine de l'exploitation forestière, l'état intervint en 1974 en scindant l'office national des forêts en une "société nationale d'exploitation forestière" et un "office congolais de la forêt" (chargé du reboisement). Malgré l'expérience du passé,

ces nouvelles entreprises publiques ne furent pas mieux gérées et coûtèrent au budget de l'état au lieu de lui rapporter.

Par ailleurs, l'état décida de participer minoritairement à des sociétés d'économie mixte dans des secteurs où il ne pouvait assumer la dotation en capital et l'encadrement technique. Ainsi obtint-il 15 % du capital de la "compagnie des potasses du Congo" à Holle, 20 % dans les sociétés "ELF-Congo" et "Agip-recherches" chargées d'exploiter les gisements pétrolifères sous-marins et intervint-il pour 30 % dans l'usine de cotonnades imprimées de Brazzaville ouverte en 1975 (IMPRECO). 1969 et 1972 marquèrent le début d'une part de l'exploitation respective de la potasse et du pétrole, d'autre part d'une période durant laquelle l'état serait assuré d'importantes ressources financières. La hausse mondiale du prix du pétrole porta les redevances payées au Congo à 20 milliards de F CFA en 1974 (pour 2.000.000 tonnes), alors que ce niveau avait été prévu pour 7 500.000 t en 1977 au taux de 1970 !

C'est dans cette perspective que fut élaboré le programme triennal de développement (1975-77) d'un montant de près de 76 milliards de F CFA. Les subventions destinées à combler le déficit des entreprises publiques en absorbaient 5,3 %, les projets en cours 28,5 %, les études 3 % et les nouveaux projets 63,2 %. Le secteur primaire recevait 17,6 % de ces crédits, le secteur secondaire 14,4 %, les transports et télécommunications 26,8 %, le commerce 4,6 % et le reste du secteur tertiaire (ministères et dotations diverses) 36,6 %. Les investissements devaient se répartir annuellement comme suit : 35,9 % en 1975, 31,3 % en 1976 et 32,8 % en 1977. S'ajoutait à cela une liste de nouveaux projets dont le financement extérieur restait à trouver (50 milliards de F CFA). Ce programme était ambitieux et conditionné par l'obtention d'aides bilatérale ou multilatérale d'une part et par la progression des redevances pétrolières prévues en 1974 d'autre part. Or, si l'aide étrangère a été obtenue, les revenus pétroliers ont été, depuis 1975, inférieurs aux prévisions (17,5 milliards au lieu de 24) et le seront encore à l'avenir (baisse technique de la production et dépréciation du dollar). Dès maintenant un retard a été pris et les engagements budgétaires de 1975 n'ont été réalisés qu'à raison de 45,8 %. La réalisation du programme triennal est donc compromise.

Malgré la création d'emplois dans l'administration et les entreprises privées et publiques, le chômage restait un problème permanent à cause du rythme croissant de l'urbanisation. En 1974, lors du dernier recensement général, Brazzaville à elle seule rassemblait 299 000 personnes (23,2 % de la population totale qui atteignait 1 289 000 habitants). Les agglomérations de plus de 2 000 habitants totalisaient 54,9 % de la population congolaise (contre 34,4 % en 1965) ce qui constituait un des taux d'urbanisation les plus élevés d'Afrique noire. La concentration des villes dans le sud du pays accentuait le déséquilibre entre cette zone (31 % du territoire et 78 % de la population) et le nord déjà si différent ethniquement et économiquement (figures 13, 14 et 15).

La période 1968-1976 se caractérise par l'importance grandissante que la petite entreprise congolaise a prise dans l'économie : commerçants, transporteurs routiers, entrepreneurs divers, éleveurs de volailles des zones suburbaines. Ceux-ci se sont recrutés parmi les éléments les plus dynamiques du secteur privé. Des fonctionnaires et des hommes politiques, désireux de faire fructifier les capitaux dont ils disposaient, les ont rejoints dans cette activité, bien que celle-ci soit contraire à l'éthique révolutionnaire et qu'elle ait été condamnée par le gouvernement en 1975.

Depuis 1968, l'économie congolaise a évolué différemment suivant les secteurs. A un secteur privé ou mixte (à participation minoritaire de l'état) florissant s'oppose un secteur public en déclin et n'ayant jamais atteint l'équilibre financier. Cette opposition se rencontre dans toutes les branches d'activité. Cependant, la tendance générale est à la croissance grâce au secteur privé.

Les productions agricoles vivrières et industrielles ont augmenté au total de 3 % en tonnage et de 33 % en valeur (hausse des tarifs intérieurs). Toutes ces cultures, sauf la canne à sucre, sont le fait des petits agriculteurs congolais et de quelques grosses exploitations européennes. Seules les fermes d'état à encadrement étranger (roumain) ont obtenu des premières récoltes encourageantes (coton et maïs), mais à des prix de revient supérieurs aux cours mondiaux. Le cheptel a doublé et la production de viande a augmenté de 50 %, sans pour autant satisfaire les besoins grandissants. Les tonnages pêchés ont crû de 42 %, atteignant 41 000 tonnes, grâce aux progrès de la pêche maritime industrielle contrôlée par des armements étrangers.

Après un essor spectaculaire jusqu'en 1970 (840 000 m³ de grumes), l'exploitation forestière est en rapide déclin (400 000 m³ de grumes en 1975, contre 900 000 prévus par le programme triennal) à cause de la chute des cours mondiaux.

100

100

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

Secondly, the document highlights the need for regular audits. By conducting periodic reviews, any discrepancies or errors can be identified and corrected promptly. This proactive approach helps in maintaining the integrity of the financial statements.

Furthermore, it is advised to use standardized accounting practices. This includes following the generally accepted accounting principles (GAAP) to ensure consistency and comparability of the financial data across different periods and entities.

The document also stresses the importance of proper documentation. All supporting documents should be organized and stored securely. This not only facilitates the audit process but also serves as a valuable reference for future transactions.

In conclusion, the document provides a comprehensive overview of the key principles and practices for effective financial record-keeping. By adhering to these guidelines, organizations can ensure the accuracy and reliability of their financial information.

111

111

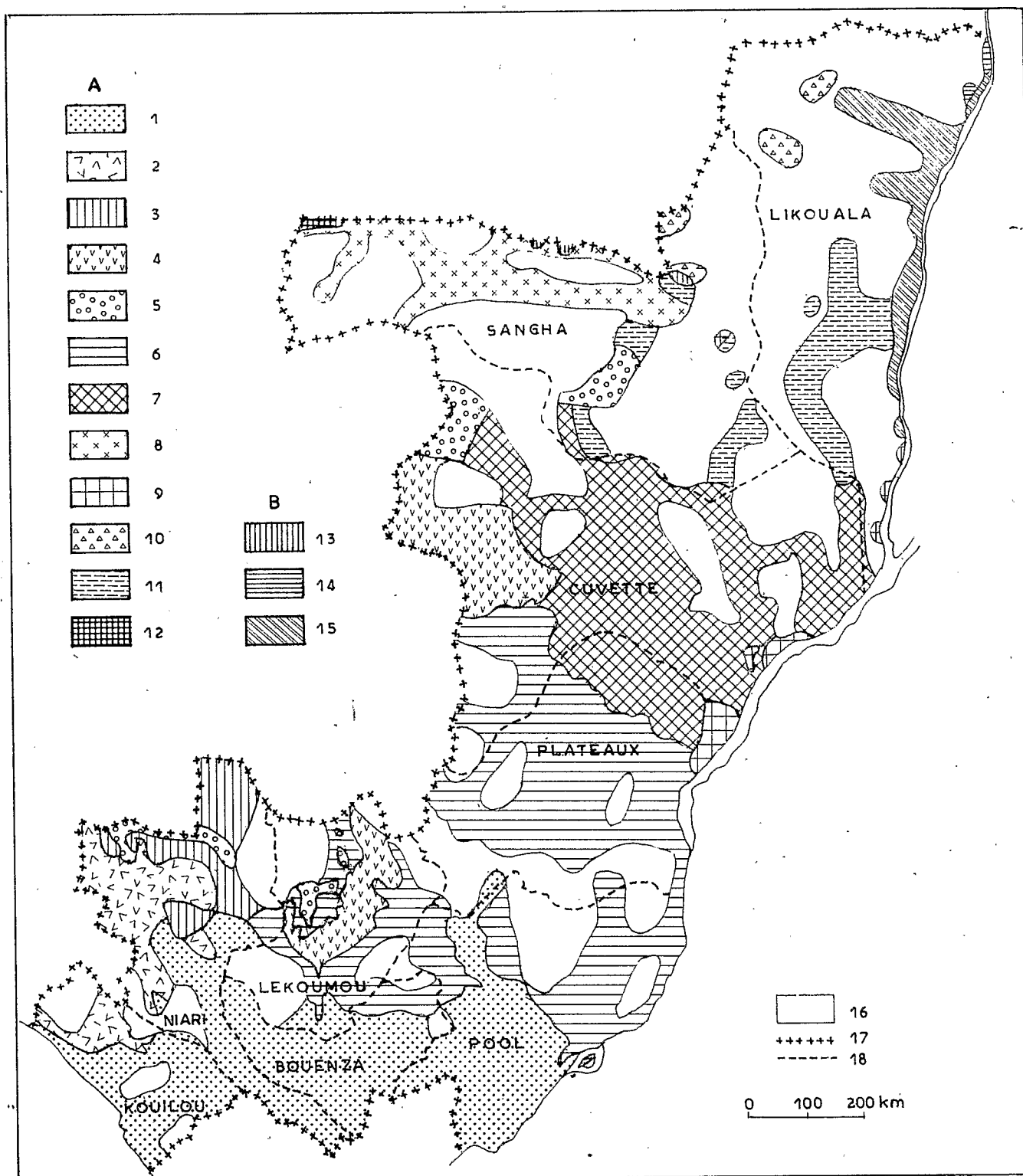


Figure 13 - Divisions administratives et groupes linguistiques en 1975.
(d'après A. Jacquet)

A: groupes bantou.

1: Kongo. 2: Echira. 3: Tsangui. 4: M'Bété. 5: Kota. 6: Téké. 7: M'Bochi. 8: Makaa.
9: Boubangui. 10: Kaka. 11: Bonguili. 12: Fang.

B: groupes non-bantou.

13: Gbaya. 14: Banda. 15: Ngbaka.

16: zones inhabitées. 17: frontières. 18: limites de régions.

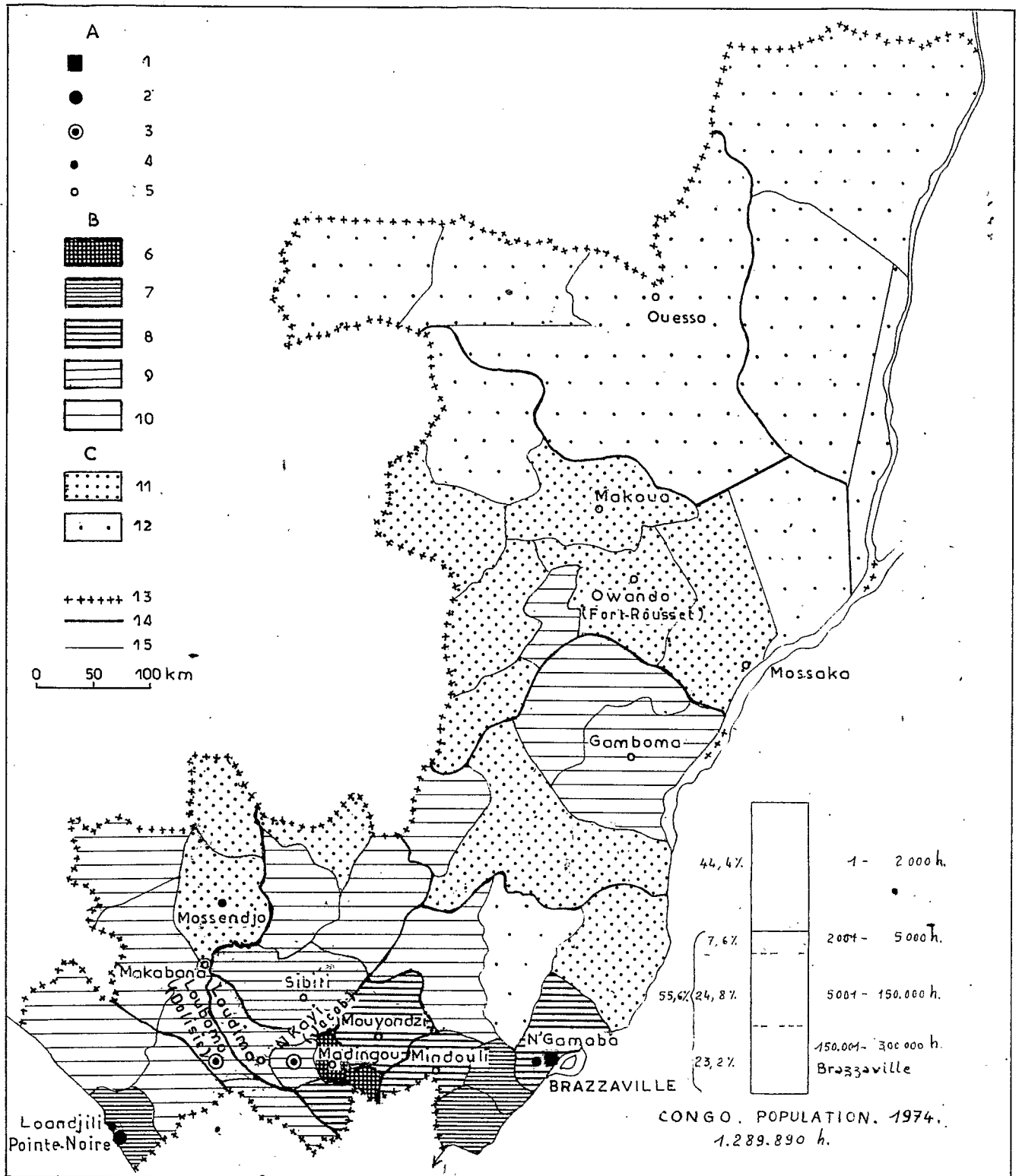


Figure 14. Villes et densités de population rurale.

A: villes,

- 1: de 150 001 à 300 000 habitants, 2: de 50 001 à 150 000, 3: de 20 001 à 50 000,
- 4: de 10 001 à 20 000, 5: de 5 001 à 10 000.

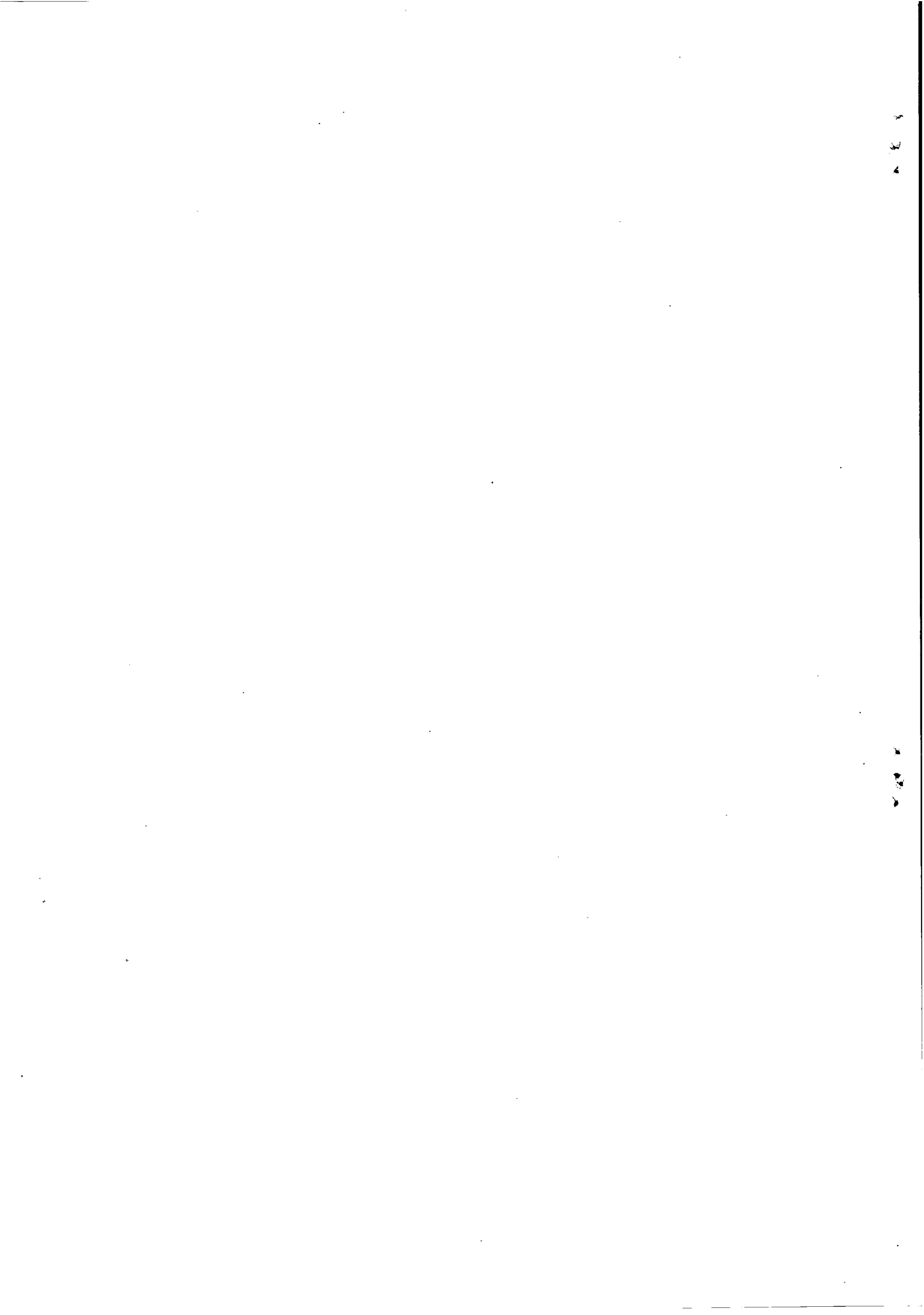
B: population rurale; densités supérieures à la moyenne nationale.

- 6: de 15,1 à 20 hab./km², 7: de 10,1 à 15, 8: de 5,1 à 10, 9: de 3,1 à 5, 10: de 1,9 à 3.

C: population rurale; densités inférieures à la moyenne nationale.

- 11: de 0,9 à 1,7 hab./km², 12: de 0,1 à 0,8.

13: frontières, 14: limites de régions, 15: limites de districts.



1 2 3

4 5 6

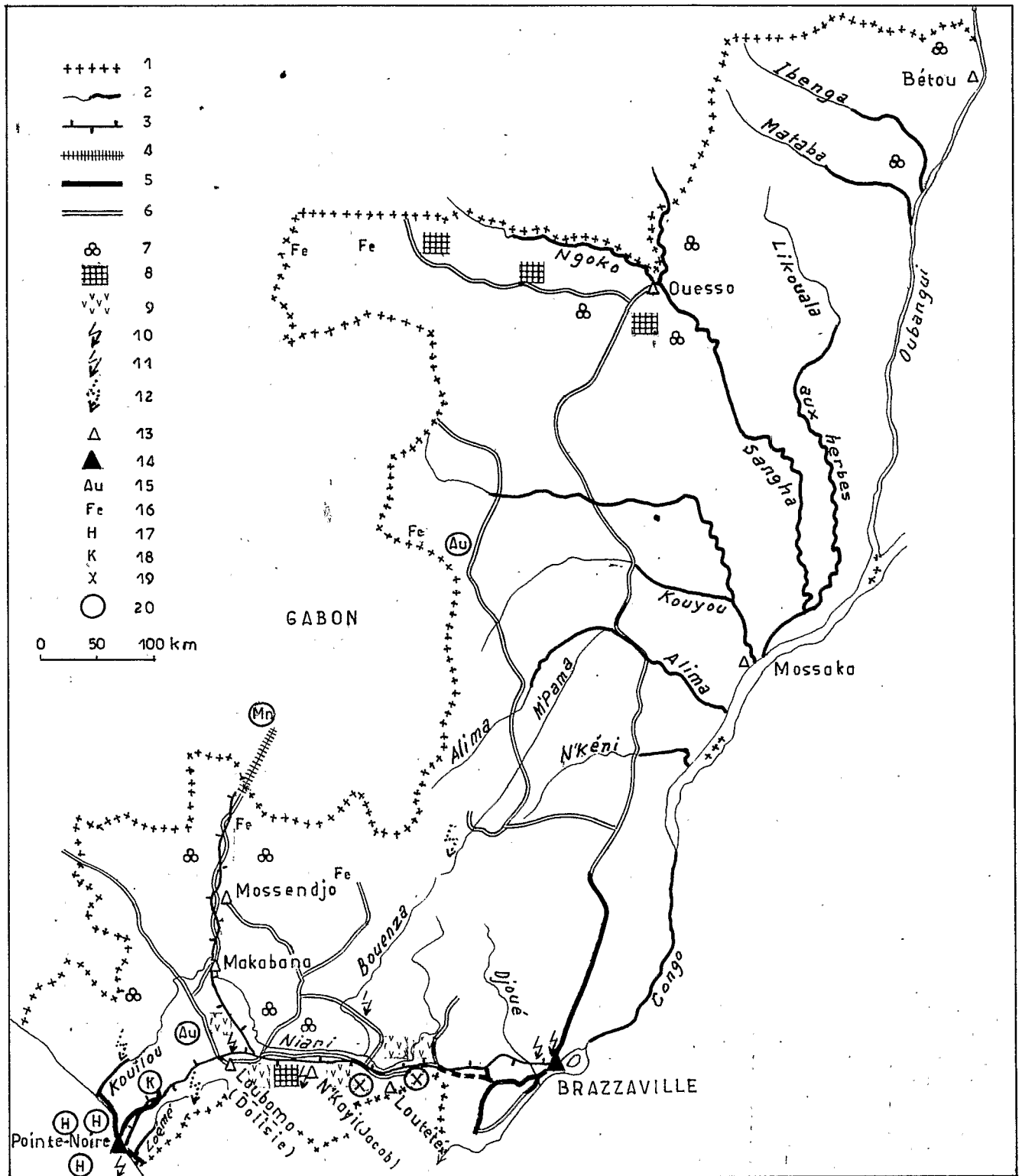


Figure 15. L'économie en 1975.

1: frontières. 2: voies navigables. 3: voies ferrées. 4: téléphérique. 5: routes bitumées. 6: routes non revêtues. 7: exploitation forestière. 8: cultures d'exportation. 9: élevage de bovins en ranching. 10: centrale électrique en activité. 11: centrale électrique en construction. 12: centrale électrique en projet. 13: petit centre industriel non différencié. 14: grand centre industriel différencié. 15: or. 16: fer. 17: hydrocarbures. 18: potasse. 19: polymétaux (cuivre, plomb, zinc). 20: gisements exploités.

C'est l'extraction minière qui est devenue entre 1968 et 1975 la principale richesse du pays avec la mise en exploitation des gisements de potasse de Holle en 1969, et de pétrole sous-marin à partir de 1972, prenant le relais du gisement terrestre de Pointe-Indienne en voie d'épuisement rapide. La production des polymétaux (cuivre, plomb et zinc associés) passait de 6 600 à 15 400 tonnes tandis qu'une mission géologique russe reconnaissait les gisements de la région de M'Fouati (430 000 tonnes de métal exploitables à 70 %). L'extraction d'or est officiellement en diminution : 16 kg en 1975 contre 148 en 1968, mais est estimée à 160 kg environ. La potasse produite est passée de 67 000 tonnes en 1969 à 475 000 tonnes en 1975 sans pouvoir dépasser ce seuil à cause de la structure du gisement (alors que le double avait été espéré au départ). Aussi pour améliorer sa situation financière, la compagnie des potasses du Congo projette-t-elle d'exploiter le gisement de carnalite associé à celui de potasse avec l'aide financière de la France. L'exploitation pétrolière qui diminuait régulièrement depuis 1963, a augmenté dès 1972 (336 000 tonnes) pour culminer en 1974 (2 454 000 tonnes) et décline depuis (1 790 000 tonnes en 1975 contre 2 400 000 tonnes prévues) pour des raisons techniques.

La production d'énergie électrique qui a doublé pour atteindre 100 millions de kw/h est assurée de croître rapidement grâce à la centrale hydroélectrique en construction sur la Bouenza.

Le secteur industriel s'est enrichi de nouvelles unités étatiques. Aujourd'hui, certaines sont fermées (usine de disques, verrerie). Toutes les autres constituent des charges financières pour l'état. Cependant, la valeur de leurs productions représentait en 1972 25 % du secteur industriel contre 9 % en 1968. La progression est importante, mais le secteur privé reste prépondérant et le seul qui rapporte des effets induits au Congo.

Les transports ont bénéficié de la croissance économique, mais subissent depuis 1974 les effets de la récession. Le port de Pointe-Noire a traité 5 786 000 tonnes en 1975 contre 6 690 000 en 1974 et 2 500 000 en 1968. Le trafic du port fluvial de Brazzaville, après un accroissement rapide (299 000 tonnes en 1968, 537 000 tonnes en 1974) diminue (325 000 tonnes en 1975) à cause de la crise mondiale du bois. Enfin le trafic aérien augmente tant sur les lignes intérieures que sur les lignes internationales : 133 000 passagers à Brazzaville en 1975 contre 70 000 en 1968.

Le commerce extérieur a augmenté de 44 % de 1968 à 1973 (dernières statistiques publiées) pour atteindre un total de 47,345 milliards de F CFA (importations : 27,731 milliards; exportations : 19,614 milliards). Le déficit reste constant, supérieur à 8 milliards malgré l'accroissement rapide des exportations (minerais et hydrocarbures dépassant alors le bois 44,8 % contre 44 % du total). L'essentiel de ces échanges se fait avec la Communauté économique européenne à laquelle le Congo est associé (72,5 %, en léger accroissement), les pays socialistes n'intervenant que pour 3,9 %. La France reste le premier fournisseur, bien que sa part soit en diminution (55,7 % au lieu de 58) et est redevenu le premier client (28,3 % contre 10,5 grâce aux achats d'hydrocarbures notamment).

Si de 1968 à 1975, l'économie congolaise a progressé malgré la récession en 1975 et les échecs constants du secteur public, le bilan des finances de l'état est en revanche catastrophique. Fin 1973, la dette publique atteignait 98 milliards de francs CFA (soit quatre fois les recettes de l'état pour l'année) dont 82 milliards de dette extérieure (70 % à la Communauté économique européenne et 30 % aux pays socialistes). En 1973, les versements réels au titre de la dette publique extérieure représentaient 10,7 % des exportations et faisaient du Congo le pays d'Afrique francophone pour lequel ces remboursements constituaient la charge la plus lourde. Le nouveau gouvernement a révélé dans la déclaration du 12 décembre 1975, que de 1965 à 1975 les déficits budgétaires cumulés avaient atteint 25 milliards de F CFA dont 11,4 milliards pour les années 1974-75, bien que ces budgets aient été annoncés en leur temps comme étant équilibrés. Ayant fait une analyse de la situation financière de l'état et des entreprises publiques, il a dénoncé "... la faiblesse de la direction politique..., la lourdeur et l'inefficacité de l'appareil de l'état..., la faiblesse du secteur économique d'état..., l'action revendicative des syndicats..., la pléthore des effectifs..., l'incompétence ou l'inconscience des cadres..., leur course effrénée aux avantages matériels...". Il a décidé une série de mesures (discours du 31 janvier 1976) pour réduire les dépenses de l'état et le déficit chronique des entreprises publiques et fera "appel à la matière grise étrangère" quand besoin sera. Une fois de plus, le Congo se tourne vers l'extérieur pour obtenir des prêts : Communauté économique européenne, banque africaine de développement et, fait nouveau, pays arabes producteurs de pétrole. L'avenir montrera si ces mesures ont atteint leurs objectifs. L'important était que les causes de cette situation catastrophique soient dénoncées et que les décisions pour y remédier soient prises.

C O N C L U S I O N

Au terme de cette analyse, on constate que les conditions ne sont pas encore réunies pour permettre le décollage de l'économie congolaise dans un proche avenir. Quinze ans après l'indépendance, le Congo ne peut encore se passer de l'assistance culturelle, technique et financière de l'ancien tuteur colonial. De plus, douze années d'expériences socialistes se soldent par un double échec : économique et financier. Les cadres politiques, administratifs et économiques sont responsables de cet état de choses et non l'option politique.

Le Congo dispose de réelles richesses (hydrocarbures, bois, minerais) et de remarquables potentialités (l'énergie hydroélectrique, notamment). Aussi conviendrait-il d'employer les ressources financières procurées par l'exploitation des premières qui sont épuisables, pour mettre en valeur les secondes qui sont inépuisables. Il ne faut pas oublier que les grands complexes industriels ne s'installent que près des sources d'énergie à bon marché et que seule, l'industrialisation permettrait au Congo de sortir de son état actuel de sous-développement. La localisation près de la côte atlantique des sites hydroélectriques les plus intéressants (Kouilou, Loémé), ainsi que la concentration de la population, de l'infrastructure et des richesses minières et agricoles dans le sud du pays, sont autant de facteurs favorables à l'aménagement d'un pôle de croissance qui permettrait le décollage économique à moyen terme. La faiblesse de son marché intérieur et l'impossibilité pour le Congo de vivre en autarcie lui imposent de participer au commerce international, quel que soit le type de société choisi. Mais pour atteindre le seuil du développement, certaines conditions politiques et financières seront à réunir. Il apparaît impératif que le Congo se résigne à avoir la politique de ses moyens, au lieu d'être sans cesse à la recherche des moyens de sa politique. L'épuration des dettes des entreprises publiques devra être réalisée, afin que celles-ci ne constituent plus une charge financière pour l'état et un frein à la croissance de l'économie générale. Dépourvu des capitaux et des techniciens nécessaires pour s'industrialiser, le Congo devra faire appel aux pays développés quels qu'ils soient. Les possibilités de prêts financiers et humains des pays socialistes ayant des limites (30 % de ce que le Congo a pu emprunter de 1963 à 1973), les pays occidentaux devront être sollicités. Si l'état congolais a le droit de déterminer

ANNEXE

les conditions auxquelles seront soumis les capitaux occidentaux désirant s'investir au Congo, il devra s'engager à respecter la ligne de conduite ainsi définie, afin de gagner leur confiance et leur participation. Un tel engagement acquis, cette participation sera certaine, quand on sait que le Congo socialiste a reçu, de 1963 à 1973, 79 milliards de F CFA d'investissements privés européens. Ceci prouve, s'il en était besoin, que les richesses congolaises sont jugées suffisamment rémunératrices par le grand capital, quand elles sont exploitées avec efficacité.

Le nouveau gouvernement a pris conscience de la gravité des problèmes auxquels se trouve confronté le Congo de 1976. L'oeuvre de redressement, entreprise nécessite le travail de tous. Celui-ci sera d'autant plus facile à obtenir que l'action des responsables à tous les niveaux se révélera exemplaire. C'est dire que l'avenir des Congolais dépend d'eux et d'eux seuls.

BIBLIOGRAPHIE (1960-1975)

I - GEOGRAPHIE

- AUGER Alain - Loboko : exemple de terroir conquis sur l'eau. Photo-interprétation, Paris, 1967, n° 4, pp. 22-28, 3 photographies, 1 fig.
- Le trou de dieu : exemple d'érosion en cirques en terrain sableux. Photo-interprétation, Paris, 1967, n° 6, pp. 29-35, 3 photographies, 1 fig.
- Note sur les centres urbains secondaires au Congo-Brazzaville. Les cahiers d'outre-mer, Bordeaux, tome XXI, 1968, pp. 29-55, 8 tableaux, 9 figures.
- L'activité agro-industrielle de la canne à sucre à Jacob (Congo-Brazzaville). Photo-interprétation, Paris, 1969, n° 3, pp. 8-16, 4 photographies, 1 fig.
- Jacob : exemple d'urbanisation au Congo-Brazzaville. Photo-interprétation, Paris, 1969, n° 4, pp. 29-41, 5 photographies, 1 fig.
- Les problèmes humains posés par le projet de ranch d'élevage de bovins dans la plaine de Dihessé (Congo-Brazzaville). 1970, ORSTOM, Brazzaville, 49 p., 5 figures, 12 photographies, 2 cartes h.t. rapport inédit, (multigraphié).
- Le ravitaillement vivrier traditionnel de la population africaine de Brazzaville. 1972, Colloques internationaux du C.N.R.S., Paris, n° 539, "La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar", 1970, Bordeaux-Talence, pp. 273-298, 4 figures, 13 tableaux.
- Kinkala. Etude d'un centre urbain secondaire au Congo-Brazzaville. 1973, Travaux et documents de l'ORSTOM, Paris, n° 28, 132 p., 56 tableaux, 36 figures, 5 planches h.t., bibliographie (thèse de doctorat de géographie).
- Le phénomène suburbain au NE de Brazzaville. Sous presse in Photo-interprétation, Paris, 1975, 9 p., 5 photographies, 1 fig.
- avec la collaboration de VENNETIER Pierre :
- Les conditions de vie dans la banlieue ouest de Brazzaville. sous presse in Travaux et documents du CEGET, Bordeaux, 1976.

BOUBOUTOU Hélène

- Le Niari oriental : étude de géographie humaine. Une région en voie de développement au Congo.

Lyon, Université de Lyon II, 287 p., 35 figures, 6 cartes h.t., inédit (multigraphié), (thèse de doctorat de géographie).

CODOU Alain et GIBERT Guy

- L'exploitation forestière en république populaire du Congo.

Les cahiers d'outre-mer, Bordeaux, tome XXVIII, 1975, n° 110, pp. 114-136, 3 figures.

GUILLOT Bernard

- Réflexion sur des problèmes démographiques à propos du plateau koukouya.

Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, Paris, volume IV, n° 1, 1967, pp. 53-63.

- Le pays bandzabi au nord de Mayoko et les déplacements récents de population provoqués par l'axe COMILOG.

Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, Paris, volume IV, n°s 3 et 4, 1967, pp. 37-56, 5 figures.

- Notes sur les anciennes mines de fer du pays N'Zabi dans la région de Mayoko.

Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, Paris, volume VI, n° 2, 1969.

- Anomalie dans le rapport des sexes à la naissance au Congo-Brazzaville.

Population, Paris, 1969, n° 6, pp. 1199-1201.

- Le village de Passia, essai sur le système agraire N'Zabi.

Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, Paris, volume VII, n° 1, 1970, pp. 47-96.

- Structures agraires koukouya.

Etudes rurales, Paris, 1970, n°s 37-38-39, pp. 312-325.

- Les terroirs orientés du Congo-Brazzaville. Essai d'interprétation, Cahiers d'études africaines, Paris, 1972, n° 47, pp. 442-457, 7 figures,

2 photographies.

- La terre Enkou (Congo). Recherches sur les structures agraires du plateau koukouya.

1973, E.P.H.E. et O.R.S.T.O.M., Mouton et Cie, Paris, et La Haye, 126 p.,

34 figures, 7 cartes, 29 photographies.

(géographie de la zone d'étude) et cartes de la zone d'étude.

- Projet de développement de la culture du cacao dans la région de la Sangha. Etudes géographiques et sociologiques (tome 1 : géographie).

1973, O.R.S.T.O.M., Brazzaville, 91 p., 30 figures, 7 cartes h.t.

avec la collaboration de DUPRE Georges :

avec la collaboration de DUPRE Georges :

- Projet de développement de la culture du cacao dans la région de la Sangha. Etudes géographiques et sociologiques (tome 3 : conclusions générales).

1973, O.R.S.T.O.M., Brazzaville, 22 p., 3 figures.

avec la collaboration de MASSALA André :

- Histoires du pays lembé. Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, Paris, volume VII, n° 3, 1970, pp. 41-77.

HAERINGER Philippe

- L'économie rurale dans la région de Mouyondzi.

in Quinze ans de travaux et de recherches dans les pays du Niari. Ministère de la Coopération, Paris, 1967, pp. 245-293, 9 figures.

- L'urbanisation de masse en question. Quatre villes d'Afrique noire : Abidjan, Brazzaville, Douala, San Pedro

in Colloques internationaux du C.N.R.S., Paris, n° 539, 1972, "La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar", Bordeaux-Talence (1970), pp. 625-651, 4 figures.

JEANNIN Maurice

- La société sucrière du Niari (SOSUNIARI).
Annales du centre d'enseignement supérieur de Brazzaville, tome V, 1969,
pp. 29-46, 4 croquis.

KONGO Michel

- Petits métiers et commerce de l'artisanat à Brazzaville.
Université de Bordeaux III, 1975, 231 p., 36 tableaux h.t., 21 figures h.t.,
bibliographie, 11 photographies (thèse de doctorat de géographie), inédit
(multigraphié).

MINISTÈRE DE LA COOPERATION, PARIS

- Quinze ans de travaux et de recherches dans les pays du Niari - Atlas.
1965, 28 planches.
- Atlas du Congo.
1969, O.R.S.T.O.M., Paris, 10 planches, notices explicatives.

SAUTTER Gilles

- Le plateau congolais de M'Bé.
Cahiers d'études africaines, Paris, 1960, n° 2, pp. 5-48, 1 carte.
- La cuvette congolaise. Monographie régionale des bassins de la Likouala-
Mossaka, de l'Alima et de la N'Kéni.
Ministère de la coopération, Paris, 1962, 70 p.
- De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement.
République du Congo. République du Gabon.
Mouton et Cie, Paris et La Haye, 1966, tomes 1 et 2, 1104 p., 54 figures,
105 photographies, 5 cartes h.t. (thèse de doctorat ès-lettres).
- Notes sur la construction du chemin de fer Congo-Océan (1921-1934).
Cahiers d'études africaines, Paris, volume VII, n° 26, 1967, pp. 219-299.

SIRVEN Pierre

- Situation et perspectives de l'élevage des bovins en république populaire du Congo.

Travaux et documents de géographie tropicale (C.N.R.S.), Bordeaux, 1971, n° 3.

- Les industries de Brazzaville.

Les cahiers d'outre-mer, Bordeaux, tome XXV, 1972, n° 99, pp. 277-306,

9 figures, 3 tableaux, 1 planche de 4 photographies h.t.

- L'économie minière de la république populaire du Congo.

Les cahiers d'outre-mer, Bordeaux, tome XXVI, 1973, n° 102, pp. 172-206,

6 figures, 7 tableaux.

SORET Marcel

- Les Téké de l'est. Essai de monographie régionale.

O.R.S.T.O.M., Paris, 1969, x + 750 p., 88 figures h.t., 34 planches photographiques h.t. (thèse de doctorat ès-lettres), inédit (multigraphié).

- Le chemin de fer Congo-Océan, son importance économique et sociale.

O.R.S.T.O.M., Paris, 1969, VIII + 501 p., 59 figures h.t., 19 planches photographiques h.t., (thèse de doctorat de géographie), inédit (multigraphié).

VENNETIER Pierre

- Brazzaville : algunos aspectos de una cita da Africa Francesa.

Boletim Paulista de geographia, Sao-Paulo, 1960, n° 34, pp. 18-40, 4 cartes et croquis, 4 planches photographiques.

- Un quartier suburbain de Brazzaville : Moukondji-N'Gouaka.

Bulletin de l'institut d'études centrafricaines, nouvelle série, Brazzaville, 1960, n°s 19-20, pp. 91-124, 8 croquis, 14 tableaux, 2 planches photographiques.

- Una aldeia de pescadores da costa conguesa.

Boletim Paulista de geographia, Sao-Paulo, 1961, n° 36, pp. 11-25, 3 cartes et croquis.

- La vie agricole urbaine à Pointe-Noire.

Les cahiers d'outre-mer, Bordeaux, tome XIV, 1961, n° 56, pp. 431-434

- M'Vouti : une agglomération semi-urbaine dans la république du Congo.

Revue de géographie de Lyon, volume XXXVI, 1961, n° 1, pp. 51-81, 12 cartes et croquis, 3 tableaux, 4 planches photographiques.

- Les transports en république du Congo au N de Brazzaville.

ORSTOM et Commissariat au plan, Brazzaville, 1962, 103 p., 16 cartes et croquis, 5 cartes h.t., rapport inédit (multigraphié).

- La population et l'économie du Congo-Brazzaville.

Les cahiers d'outre-mer, Bordeaux, tome XV, 1962, n° 60, pp. 360-380, 1 carte.

- Une entreprise agricole et industrielle au Congo-Brazzaville : la S.I.A.N.

Les cahiers d'outre-mer, Bordeaux, tome XVI, 1963, n° 61, pp. 43-80, 14 cartes et croquis.

- L'urbanisation et ses conséquences au Congo-Brazzaville.

Les cahiers d'outre-mer, Bordeaux, tome XVI, 1963, n° 63, pp. 263-280, 3 cartes et croquis.

- Les hommes et leurs activités dans le nord du Congo-Brazzaville.

Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, volume II, 1965, n° 1, 296 p., 59 croquis, 4 cartes, 32 photographies (thèse de doctorat de géographie).

- Au Congo-Brazzaville : Auberville en 1965.

Les cahiers d'outre-mer, tome XIX, 1966, n° 71, pp. 314-317.

- Au Congo-Brazzaville : la S.I.A.N. en 1964.

Les cahiers d'outre-mer, Bordeaux, tome XVIII, 1965, n° 69, pp. 87-90

- Le gisement de potasse du Congo-Brazzaville.

Les cahiers d'outre-mer, Bordeaux, tome XX, 1967, n° , pp. 306-309.

- Pointe-Noire et la façade de maritime du Congo.

Mémoires ORSTOM, Paris, 1968, n° 26, 458 p., 128 cartes et graphiques, 1 carte h.t., 60 photographies, bibliographie, index (thèse de doctorat ès-lettres).

- Problèmes de développement : ressources naturelles et production agricole au Congo-Brazzaville et au Gabon.

Developing countries of the world, New-Delhi, 1968, pp. 265-270.

- Problems of ports development in Gabon and Congo-Brazzaville.

Seaports in Africa, London, 1969, pp. 183-201.

- Carte murale de la république populaire du Congo.

2 cartes, 9 cartons, éditions M.D.I., St Germain-en-Laye, 1970.

VILLIEN-ROSSI Marie-Louise

- Au Congo-Brazzaville, la région de Loudina, terrain d'expériences agricoles.

Annales du centre d'enseignement supérieur de Brazzaville, tome III, 1968,

pp. 102-117, 1 croquis.

- Présentation des pays du Niari.

Annales du centre d'enseignement supérieur de Brazzaville, tome V, 1969,

pp. 13-27, 2 croquis.

- Jacob, ville champignon.

Annales du centre d'enseignement supérieur de Brazzaville, tome VI, 1970,

pp. 43-53, 4 croquis.

- Le développement du commerce à Jacob (république populaire du Congo).

Colloques internationaux du C.N.R.S., n° 539, "La croissance urbaine en

Afrique noire et à Madagascar" Bordeaux-Talence (1970), pp. 1055-1072,

5 figures, 2 tableaux.

II - HISTOIRE

COQUERY-VIDROVITCH Catherine

- Brazza et la prise de possession du Congo. La mission de l'ouest africain (1883-1885).

Mouton, Paris et La Haye, 1969, 502 p., 16 figures, 35 photographies h.t., bibliographie, index.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine et AMIN Samir

- Histoire économique du Congo (1880-1968).

I.F.A.N., Dakar et Editions Anthropos, Paris, 1969, 211 p., 3 cartes, bibliographie.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine et MONIOT Henri

- L'Afrique noire de 1800 à nos jours.

Presses universitaires de France, Paris, 1974, 462 p., 11 figures, index.

CORNEVIN Robert avec la collaboration de CORNEVIN Marianne

- Histoire de l'Afrique:

tome 1 : Des origines au XVIIe siècle

tome 2 : L'Afrique pré-coloniale

Presses universitaires de France, Paris, 1966, 638 p., 22 cartes, tableaux synchroniques, bibliographie.

DESCHAMPS Hubert

- Histoire générale de l'Afrique noire, de Madagascar et des Archipels.

Presses universitaires de France, Paris, 2 tomes :

- tome 1, 1970, 576 p., 28 cartes, 48 photographies h.t., 6 tableaux chronologiques, index.

- tome 2, 1971, 720 p., 45 cartes, 48 photographies h.t., 6 tableaux chronologiques, index.